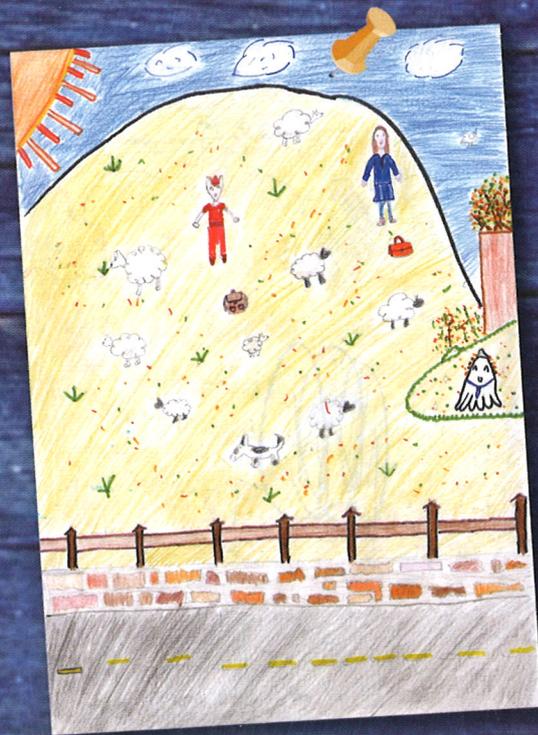
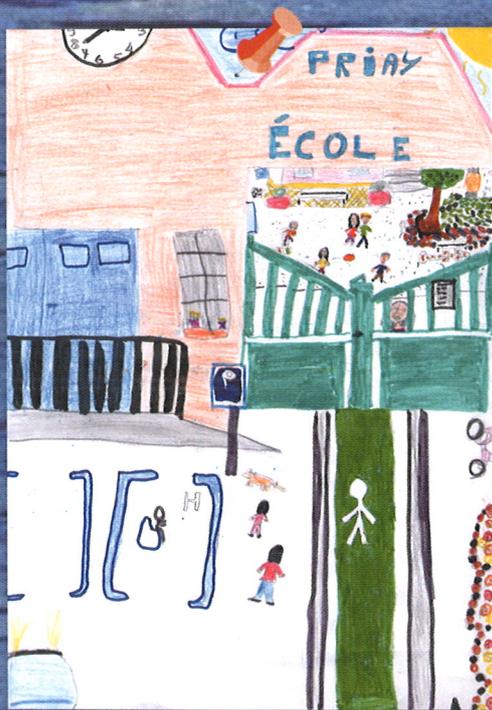




Priay

Bulletin municipal n° 20
Janvier 2006



Le mot du maire

2005 vient de s'achever et nous rapproche des bilans et de l'affirmation de nos projets.

Ce fut une année riche en débats, parfois passionnés au sein du Conseil Municipal, sur des dossiers engageant notre commune pour de nombreuses années.

- L'achat d'un tènement immobilier rue de l'Eglise (ancien presbytère) sera réhabilité par l'O.P.A.C. de l'Ain afin d'y créer trois appartements sociaux et six places de parking.
- Les travaux de construction de la station d'épuration du village débiteront au printemps prochain.
- Le prolongement du collecteur des eaux pluviales rue des Champagnes sera réalisé en janvier 2006.
- La moitié du programme de remplacement des branchements plomb a été effectué et sera poursuivi en 2006.
- La demande d'extension de la carrière est en cours d'étude dans les services de l'Etat.
- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la pose de candélabres au Mas Falcon sont en cours de réalisation.
- Le mode de fonctionnement de notre service postal va changer. J'ai interrogé les Priaysiens pour connaître leur avis sur les trois propositions de la Poste. Le Conseil Municipal tiendra compte des observations qui lui seront adressées.

Dans la perspective de la création d'une 7^{ème} classe pour la rentrée prochaine, le Conseil Municipal a décidé, d'une part, d'user de son droit de préemption sur un bâtiment et un terrain sis rue de la Rivière jouxtant notre école afin d'augmenter l'espace récréatif des enfants et, d'autre part, de demander à Monsieur Yvon Tixier, architecte, de nous soumettre un projet de construction de 100 m² dans le prolongement de la salle de motricité.

En ce qui concerne la révision du P.L.U., le Préfet a émis un avis défavorable à nos travaux. La commission se réunira prochainement afin d'apporter à notre projet les modifications demandées.

Je tiens à exprimer ma gratitude et ma confiance aux associations, aux partenaires économiques, aux employés communaux ainsi qu'aux élus qui oeuvrent souvent dans l'ombre afin que notre village offre une image paisible avec un cadre de vie préservé.

La qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme. Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle de notre entourage.

Face aux problèmes structurels et de société qui secouent notre pays, je souhaite qu'en ces moments de doute, de perte de repères moraux, nous restions ouverts et solidaires.

Avant de conclure, je m'incline devant celles et ceux qui nous ont quittés et j'apporte à celles et ceux touchés par la maladie ou autres évènements mon amitié et ma compassion.

Bonne et heureuse année à tous.

Jaqui Rey

*"Les amis de la vérité sont ceux qui la cherchent
et non ceux qui se vantent de l'avoir trouvée".*

Condorcet

Sommaire

Le mot du maire	
Le budget communal	2
Le budget assainissement	2
Taxes	3
Brûlage des déchets verts	3
Contrat éducatif local	3
Etat civil	4
Renseignements utiles	5
Infos municipales	6
Commerces, Artisanat et Industries	7
Calendrier des fêtes 2006	8
Liste des associations	9
A l'honneur	10
La salle des fêtes de Priay vue de Villette	11
Priay "Rétro"	12
Un peu d'histoire	14
Un nouveau club à Priay	15
Vive les Artistes	15
Amicale des Retraités	16
Chemin pédestre à thèmes	16
Bibliothèque	17
MT Sport	17
Don du sang	17
La Chorale Polyphonie	18
Huitième rencontre de Bulet	19
La Gaule priaysienne	20
Le Sou des Ecoles	22
Gymnastique volontaire	22
L'école	23
Football Club de Priay	24
Un nouveau prêtre au secteur paroissial	24
Yoga Club de la Côtière	25
Cercle de la Maria	25
Atout Cœur	25
Foyer rural des Rives de l'Ain	26
La cantine scolaire	27
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers	28
Sapeurs-Pompiers	29
Ils nous ont quittés en 2005... ..	30
Anciens Combattants et Prisonniers de guerre	31
Vie sociale (ADMR - CAF - Mutuelle des Bords de l'Ain - ADAPA...)	34
Comité des Fêtes et du Fleurissement	36
Événements marquants	38

Budget communal

Dépenses de fonctionnement

1 - Charges à caractère général	155 200€
2 - Charges de personnel	177 000€
3 - Autres charges de gestion courante	113 310€
4 - Charges financières	15 050€
5 - Charges exceptionnelles	4 600€
6 - Dépenses imprévues	20 000€
7 - Virement à la section d'investissement	275 740€
8 - Atténuation de produits	100€
TOTAL	761 000€

Dépenses d'investissement

1 - Déficit d'investissement reporté	143 068€
2 - Immobilisations incorporelles	8 000€
3 - Immobilisations corporelles	313 900€
4 - Immobilisations en cours	120 800€
5 - Emprunts et dettes assimilées	77 000€
6 - Dépenses imprévues	30 009€
7 - Diff. sur réalisation d'immobilisations	1 695€
TOTAL	694 472€

Recettes de fonctionnement

1 - Vente de produits	11 000€
2 - Impôts et taxes	339 100€
3 - Dotations, subventions, participations	142 600€
4 - Autres produits de gestion courante	127 000€
5 - Produits exceptionnels	7 495€
6 - Produits financiers	10€
7 - Transfert de charges	2 795€
8 - Atténuation de charges	5 000€
9 - Excédent de fonctionnement reporté	126 000€
TOTAL	761 000€

Recettes d'investissement

1 - Excédent d'investissement reporté	228 485€
2 - Dotations, fonds et réserves	31 600€
3 - Emprunt	106 000€
4 - Subventions d'équipement	48 200€
5 - Virement de la section de fonctionnement	275 740€
6 - Parts sociales	382€
7 - Opérations comptables diverses	4 065€
TOTAL	694 472€

Dépenses balance générale

Dépenses d'investissement (A)	694 472€
Dépenses de fonctionnement (B)	761 000€
Prélèvement sur recettes de fonctionnement (C)	275 740€
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	485 260€
TOTAL (A+D)	1 179 732€

Recettes balance générale

Recettes de fonctionnement (E)	761 000€
Recettes d'investissement (F)	694 472€
Prélèvement sur recettes de fonctionnement (G)	275 740€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	418 732€
TOTAL (E+H)	1 179 732€

Budget assainissement

Dépenses d'exploitation

1 - Achats, autres charges externes	53 800€
2 - Charges financières	2 100€
3 - Dotations aux amortissements et provisions	13 581€
4 - Dépenses imprévues	3 500€
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	92 787€
TOTAL	165 768€

Dépenses d'investissement

1 - Déficit antérieur reporté	/
2 - Subventions d'investissement	8 568€
3 - Emprunts et dettes assimilées	5 000€
4 - Immobilisations corporelles	600€
5 - Immobilisations en cours	1 000 000€
6 - Dépenses imprévues	5 989€
TOTAL	1 020 157€

Recettes d'exploitation

1 - Ventes de produits, prestations de services	105 000€
2 - Subventions d'exploitation	2 000€
3 - Participation budget communal	50 000€
4 - Autres produits de gestion courante	200€
5 - Produits exceptionnels	8 568€
TOTAL	165 768€

Recettes d'investissement

1 - Excédent antérieur reporté	40 500€
2 - Apports, dotations et réserves	4 600€
3 - Subventions d'investissement	428 689€
4 - Emprunt	440 000€
5 - Amortissement des immobilisations	13 581€
6 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	92 787€
TOTAL	1 020 157€

Dépenses balance générale

Dépenses d'investissement (A)	1 020 157€
Dépenses d'exploitation (B)	165 768€
Prélèvement sur recettes d'exploitation (C)	92 787€
Dépenses d'exploitation propres (B-C=D)	72 981€
TOTAL (A+D)	1 093 138€

Recettes balance générale

Recettes d'exploitation (E)	165 768€
Recettes d'investissement (F)	1 020 157€
Prélèvement sur recettes d'exploitation (G)	92 787€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	927 370€
TOTAL (E+H)	1 093 138€

Taxes

Commune de Priay	Bases d'imposition 2005	Taux d'imposition 2005	Produit correspondant	Variation du taux N-1
Taxe d'habitation	1 207 000€	7,30 %	88 111€	2,81 %
Taxe foncière propriétés bâties	785 400€	9,60 %	75 398€	2,12 %
Taxe foncière propriétés non bâties	40 900€	40,08 %	16 393€	0 %
TOTAL	/	/	179 902€	/

Brûlage des déchets verts

Arrêté préfectoral du 6 octobre 2005

Le brûlage du bois provenant des débroussaillages, taille des haies ou d'arbres est autorisé uniquement dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants.

Ce brûlage devra respecter certaines conditions très strictes : pas de fumée, distance minimale des voies, constructions et forêts, surveillance, horaires, etc...

Cet arrêté est affiché à la mairie où vous pouvez le consulter les jours d'ouverture.



Contrat éducatif local

Communauté de Communes Pont d'Ain-Priay-Varambon

Depuis deux mois, Boris WILD est Coordonnateur Jeunesse à la Communauté de Communes.

Il est chargé de rencontrer les jeunes, les associations, les écoles, le collège... de proposer des activités aux jeunes et de les aider à monter leurs projets. Son bureau est installé à la mairie de Varambon, mais il se déplace régulièrement sur Priay. Il tient **une permanence à Priay**, pour les jeunes et leurs parents, **le premier mercredi de chaque mois (sauf en mars), à la bibliothèque**. Vous pouvez également **le rencontrer en semaine, en prenant rendez-vous au 04.74.39.17.23** (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, avec vos coordonnées), ou par mail (polejeunesse.ccpapv@wanadoo.fr).

A VOS AGENDAS : il vous propose deux rendez-vous pour le début d'année. Une sortie neige, un samedi de janvier ou de février, pour les jeunes de 6 à 17 ans. Les adultes bénévoles souhaitant participer à cette journée, pour aider à l'encadrement des jeunes, seront les bienvenus. Vous serez informés début janvier de la date et des modalités.

Le deuxième rendez-vous est un séjour neige, pour les jeunes de 6 à 16 ans, du samedi 25 février 2006 au mercredi 1^{er} mars 2006. Des informations sur le séjour et les inscriptions seront disponibles début janvier à l'école primaire de chaque commune et au collège de Pont d'Ain.

EN RESUME : en dehors des sorties, séjours ou activités que Boris WILD propose à vos enfants, **n'hésitez pas à le contacter. Et suggérez à vos enfants de le rencontrer pour qu'il les aide à monter leurs projets.**

Etat civil 2005

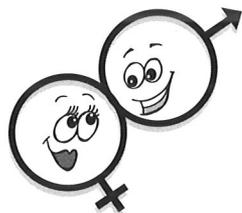
Naissances

Océane Cassandra LALONDE, 11 février
Nicola Julien René André CURT, 25 février
Joannes Alain Jean-Luc DAMOISEAU, 17 avril
Maxence Jean Christian DUTEL, 14 juin
Shun Daniel Jackie Max François CANARD-JUILLARD, 20 juin
Mehdi YAZIDI, 24 juin
Hugo Michel Georges CANTARINI, 29 juin
Charlène Annie Sérafine MALNAR, 7 juillet
Ninon Ginette GOURDON, 13 juillet
Marine Jeanne DURAND, 15 juillet
Emma Aline Sergine THIBAUT, 3 août
Nils Barnabé BOULANGER, 17 août
Sabin Pierre Christian CONVERT, 23 août
Barbara LOUREIRO MACEDO, 29 août
Lucas Guillaume Simon RIBET, 31 août
Gatien Jean Christian TUAILLON, 9 septembre
Emma MICHALLET, 26 septembre



Joana Léna BERGER, 3 octobre
Manelle ADHRI, 3 novembre
Alexis Lou BERNARD, 15 novembre
Yassine Tayeb AIT ADDI-LEGLISE, 24 novembre
Nino ALBERTINI, 25 novembre
Romain Armand Nicolas COTTIN, 27 novembre
Katleen Leonor SCHONT, 7 décembre
Lisa Pauline DA SILVA PASSOS, 22 décembre
Aurélien Jacques Sach CAPRON, 30 décembre
Jules POMMEREL, 31 décembre

N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.



Mariages

Pascal PIROMALLI et Nicole SOURD, 26 février
Emmanuel LEFRANC et Audrey Céline BIANCHI, 27 août

Décès

Roger Edouard COMBAZ, 5 février
Jean-Paul COMTET, 18 février
Christiane Mauricette DURAND Epouse POULET-GEORGES, 19 février
Bernard François GRANGE, 2 avril
Claudius Francisque MAURAND, 6 avril
Antoine Edouard Adolphe BURSIN, 9 avril
Marie-Joséphine PERRET, 8 mai
Claude Marie BOUCAUD, 17 mai
Georges EMEYRIAT, 11 septembre
Maxence Jean Christian DUTEL, 19 octobre
Henri BERRIER, 8 novembre
Pierre Henri LACROIX, 29 novembre
Madeleine Julienne CORTEVILLE Veuve DELOBEL, 5 décembre



Renseignements utiles

➔ MAIRIE

Permanences mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 11h30
.....Tél. 04 74 35 67 25
.....fax 04 74 35 49 36

➔ GENDARMERIE

Pont-d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

➔ SANTE

- Assistante Sociale de Pont-d'Ain 04 74 39 07 21
(Permanence à Priay le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h)
- Centre anti-poisons Lyon 04 72 11 69 11
- Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95
- Dentiste : Eric Maître..... 04 74 35 10 36
- Hôpital Fleyriat à Viriat 04 74 45 46 47
- Infirmière : Christine Bricaud..... 04 74 35 61 97
276, Chemin des Sablons, Bellegarde
- Infirmière : Corinne De Sa 06 72 92 95 30
107, Rue de la Blanchère 04 74 39 20 63
- Kinésithérapeute : Bruno Robert 04 74 35 47 25
- Médecin : Dr Jean-Hervé Meyer 04 74 35 66 43
- Mutuelle des Bords de l'Ain
Correspondante : Michèle Collombin..... 04 74 35 66 56
- Pharmacie : Alain BEL..... 04 74 35 60 19
- Samu..... 15
- SOS Ambulances 04 74 39 09 09

➔ POMPIERS 18

➔ PREFECTURE Bourg-en-Bresse..... 04 74 32 30 00

➔ ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE-ACCUEIL

Priay..... 04 74 35 40 00

➔ COLLEGE Pont-d'Ain.....Tél 04 74 39 08 21
.....fax 04 74 39 10 77

➔ POSTE Priay 04 74 35 60 41
(Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 14h à 16h - Samedi 9h à 12h)

➔ FISCALITE

- Centre des impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère..... 04 74 45 86 00
- Perception à Pont d'Ain 04 74 39 04 75
(Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
sauf le vendredi après-midi et le samedi matin)

➔ E.D.F. Ambérieu-en-Bugey..... 08 01 44 04 40
Dépannage 08 10 33 30 01

➔ S.D.E.I. Béligneux..... 0 810 396 396
Urgences 0 810 796 796

➔ S.N.C.F. Ambérieu-en-Bugey 08 92 35 35 35

➔ DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

Bourg-en-Bresse 04 74 45 62 37

➔ PAROISSE Pont d'Ain 04 74 39 03 65

➔ PRESSE

"Le Progrès" Mme Colette Fuvel..... 04 74 35 40 07
"La Voix de l'Ain" Mr Marcel Fuvel..... 04 74 35 40 07

➔ POINT VERT "La Truite à l'Ombre"
Grande Rue de la Côtère..... 04 74 35 62 70

➔ BIBLIOTHEQUE

Permanence le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h

Faites confiance à votre commerçant **point vert**, il se charge de tout

"La Truite à l'Ombre" Bar-Tabac Priay

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant **point vert**.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100€ par jour. Votre commerçant **point vert** vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez.

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant point vert ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte. Pour bénéficier en toute tranquillité des services point vert, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

Infos municipales

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/06 au 31/12/06)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle. Vous devez la contacter au 04 74 35 62 76 pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

1. Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote	106,00€
- Repas d'associations sans but lucratif	122,00€
- Conférence	142,00€
- Conférence avec lunch	176,00€
- Bal	203,00€
- Repas d'associations à but lucratif	203,00€
- Repas de mariage et divers	203,00€
- Forfait chauffage	50,00€

2. Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	151,00€
- Conférence avec lunch	192,00€
- Forfait chauffage	50,00€

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location et déposer un chèque de caution de 120€ ainsi qu'une attestation d'assurance.

AUX NOUVEAUX HABITANTS DE PRIAY :

Différents documents, plan de Priay, guide du tri sélectif, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,22€

DROITS DE BRANCHEMENTS A L'EGOUT

- Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 305€
- Nouvelles installations : 1 220€

CIMETIERE

- Concessions trentenaires : 61€ le m²
- Concessions cinquantenaires : 100€ le m²
- Caveaux de 2 m² : 2 220€
- Concessions pour les casiers du colombarium
 - * 5 ans : 150€
 - * 10 ans : 250€
 - * 20 ans : 500€
 - * 30 ans : 750€

Le plan de Priay est à votre disposition à la mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassage les mardis et samedis matins.

En cas d'urgence lors des heures de fermeture du cabinet du médecin généraliste



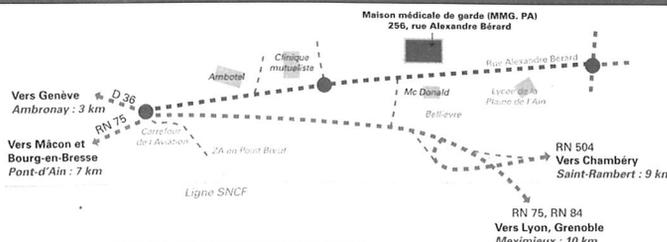
Maison médicale de garde

256, RUE A.-BÉRARD - 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

N° d'appel **04 74 38 53 70**

EN CAS D'URGENCE VITALE OU DE DÉTRESSE RESPIRATOIRE, COMPOSER LE 15

Ouverte
Tous les jours de 18h à 24h
Les samedis de 12h à 24h
Les dimanches et jours fériés de 8h à 24h
Après minuit, en cas d'urgence médicale,
composer le **15**



Commerces, Artisanat & Industries

ALIMENTATION

- Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Denis Beaud, 108 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 63 63
- Boulangerie-Pâtisserie : Richard Stohr, 48 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 07
- Supérette Vival : Cécile Beaud, 112 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 40 64

CAFE RESTAURANT

- Bar Restaurant "Le Bistrot", 7 rue de la Rivière 04 74 35 60 31
- Bar tabac "La Truite à l'Ombre", 156 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Restaurant "La Mère Bourgeois", 85 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 61 81
- Restaurant "Pourquoi Pas", 195 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 55

DIVERS

- Articles pêche et Chasse : "Au Thymallus" Gérald Garcia, 68 Place Laurent Ferrand 04 74 35 40 06
- Camping "L'Escapade" 691 Route du Pont 04 74 35 44 08
- Carrières de Priay : Route de Château Gaillard 04 74 35 43 65
- Coiffure mixte : Salon Isabelle, 42 Place Laurent Ferrand 04 74 35 63 84
- Dépôt-Vente : Les Halles de Priay (Thierry Meunier), 245 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 43 89
- Dessinateur industriel : Gérard Soquet, 121 Chemin de Bel Air 04 74 35 48 55
- Dombes Environnement – Paysage EURL, 46 Chemin des Verchères Port 06 13 17 93 58 Tél. 04 74 61 73 38
- Ebénisterie : Ain Bois 2000, 733 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 49
- Fabrication de meubles, Agencement : S.A. Roby, La Blanchère 04 74 34 06 31 / Fax 04 74 46 82 49
- Fabrication matériel de pêche : Marrayat France SA, 46 Impasse Ste Barbe 04 74 35 40 55 / Fax 04 74 35 40 61
- Gîte Rural : Rémi Putelat, 82 Montée de Bellegarde 04 37 61 10 09
- Matières plastiques : SARL M.C.F, 354 Chemin des Roliettes 04 74 39 22 10 / Fax 04 74 39 09 41
- Organisateur d'évènements festifs Edouard Frilet : edouardfrilet@wanadoo.fr Port. 06 83 55 51 25
114 Montée de Bellegarde Fax 04 74 35 66 05
- Photographie Aérienne : Clic d'Aile, (Aridson Silva), 20 Impasse Sainte-Barbe 04 74 35 65 20
- Presse : "La Truite à l'Ombre", 156 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70
- Priay Paysages et Ramonages : Jouannin et Associés 04 74 39 07 03 / Fax 04 74 39 01 81
46 chemin des Verchères Les Carronnières
- RC Nettoyage : Romuald Coll, 7 Chemin des Roliettes Port. 06 99 72 92 09 04 74 39 04 28
- Recouvrement de créances, Formarec : Eric Schaeffer, 179 Chemin des Sablons 04 74 40 79 95
- Sarl HA Desoss, 18 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 47 70 / Fax 04 74 35 48 32

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Electricité générale-Climatisation SARL Jacquiod, 19 Rue des Commandières Port. 06 86 04 69 79 04 74 35 67 43
- Electricité générale : Christophe Canale, 420 Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières 04 74 39 18 47
- Plâtrerie-Peinture : Bruno Luvini, 148 Chemin des Bâtisses, Les Carronnières 04 74 39 24 63
- Chauffage-Plomberie : François Charmetant, La Garnière 04 74 35 45 28
- Travaux publics : Jean-Louis Riberet, 26 Ruelle du Pressoir 04 74 35 66 42

INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. Styl'Monde, 400 Rue des Champagnes 04 74 35 66 25 / Fax 04 74 35 47 17

MECANICIENS -GARAGISTES

- Franck Favier, 931 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 65 19
- Priay Autos Services SARL, Agent Peugeot, 676 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 65 48

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

- Dentiste : Eric Maître, 392 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 10 36
- Infirmière : Christine Bricaud, 276 Chemin des Sablons, Bellegarde 04 74 35 61 97
- Infirmière : Corinne De Sa, 107 rue de La Blanchère Port 06 72 92 95 30 / 04 74 39 20 63
- Masseur-kinésithérapeute : Bruno Robert, 394 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 47 25
- Médecine générale : Dr Jean-Hervé Meyer, 372 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 66 43
- Office notarial : SCP Bouvard, Notaires associés, 238 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 33
..... Fax 04 74 35 62 05
- Pharmacie : Alain Bel, 380 Grande Rue de la Côtère 04 74 35 60 19



Calendrier des Fêtes 2006

Janvier

- Vendredi 6 Cérémonie des vœux de la Municipalité
 Dimanche 8 Loto, Comité des Fêtes et du Fleurissement
 Dimanche 15 Assemblée Générale UPRA
 Dimanche 22 Cross départemental d'entraînement des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers à Bellegarde
 Dimanche 22 Assemblée Générale Association Tadrewt

Février

- Samedi 11 Après-midi Boum, Sou des Ecoles
 Samedi 11 Exposition vente poissons aquarium, Foyer Rural des Rives de l'Ain
 Samedi 18 Belote coincée de la Saint-Valentin, Gaule Priaysienne

Mars

- Dimanche 5 Repas de l'Amicale des Retraités
 Samedi 11 Repas dansant, Sou des Ecoles
 Dimanche 26 Loto, Gymnastique

Avril

- Samedi 22 Repas dansant, Football Club

Mai

- Lundi 8 Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945
 Samedi 20 Concert, Folyphonie
 Samedi 20 Concours de Boules, Coupe Marcel Deloy, Amicale Boules
 Samedi 20 Tournoi Inter-Quartiers, Football Club
 Jeudi 25 Safari Truites, Gaule Priaysienne
 Dimanche 28 Vente de fleurs pour la Fête des Mères, Sou des Ecoles
 Mardi 30 Audition, Ecole de Musique des 3 Rivières

Juin

- Dimanche 11 Farfouille, Villette sur Ain, Foyer Rural des Rives de l'Ain
 Samedi 17 Fête Priaysienne de la Musique, Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
 Dimanche 18 Farfouille de Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
 Vendredi 30 Fête de fin d'année, Sou des Ecoles

Juillet

- Samedi 1^{er} Fête d'été, Cercle de la Maria
 Samedi 1^{er} Concours de Boules, Coupe René Gandillet, Amicale Boules
 Jeudi 13 Fête du 14 juillet, Comité des Fêtes et du Fleurissement - Feu d'artifice
 Vendredi 14 Fête Nationale - Défilé
 Samedi 22 Concours de boules adultes, Camping l'Escapade

Août

- Samedi 5 Concours de boules enfants, Camping l'Escapade
 Samedi 5 Concours de Boules, Coupe Jaqui Rey, Amicale Boules
 Du 12 au 15 Vogue, Sou des Ecoles
 Samedi 26 9^{ème} Rassemblement de Bulet
 Dimanche 27 Galettes Oignons, Fromage, Jeunes Sapeurs-Pompiers

Septembre

- Samedi 2 But d'Honneur, Amicale Boules
 Samedi 9 Forum Intercommunal Sports, Culture, Loisirs à Varambon, Communauté de Communes
 Samedi 23 ? Tournoi Tarot Qualificatif de l'Ain, Cercle de la Maria
 Samedi 30 ? Tournoi Tarot Qualificatif de l'Ain, Cercle de la Maria
 Samedi 30 Tournée des brioches, Football Club

Octobre

- Samedi 21 Concert à l'église, Bibliothèque

Novembre

- Samedi 4 Soirée dansante (Choucroute), Sou des Ecoles
 Samedi 11 Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Décembre

- Samedi 9 Marché de Noël, Associations et Commerçants
 Vendredi 22 Vente d'Huîtres, Sou des Ecoles
 Dimanche 31 Réveillon de la Saint-Sylvestre, Cercle de la Maria



Liste des associations

Associations	Président(e)s	N° téléphone
BOULES	Mr GENOUD Pascal (Priay)	04 74 35 68 25
FOOTBALL CLUB	Mr GARROS Jean-Louis (Priay)	04 74 35 66 21
SOU DES ECOLES	Mr COLL Romuald (Priay)	04 74 39 04 28
CANTINE SCOLAIRE	Mme BERRIER Christelle (Priay)	04 74 35 68 72
ANCIENS COMBATTANTS	Mr CATIN Paul (Priay)	04 74 35 64 35
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT <i>Prêt matériel</i>	Mr JANIN Daniel (Priay)	04 74 35 41 70 06 68 85 66 14
PECHE (La Gaule Priaysienne)	Mr GAUCHON Bernard (Priay)	
CHASSE	Mr LACROIX Alain (Priay)	04 74 35 63 26
A F N	Mr COLLOMBIN Claude (Priay)	04 74 35 66 56
SAPEURS-POMPIERS	Mr FAVIER Hervé (Priay)	04 74 35 44 90
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	Mr FAVIER Jean-Philippe (Priay)	06 85 81 93 62
AMICALE DES RETRAITES	Mme REY Yvonne (Priay)	04 74 35 49 40
YOGA	Mme PONSARD Déborah (Priay)	04 74 35 43 01
BIBLIOTHEQUE	Mme BLANCHET Danielle (Priay)	04 74 35 62 18
ATOUT COEUR	Mr JULIEN Marcel (Priay)	04 74 35 44 01
A I P	Mr CANALE Christophe (Priay)	04 74 39 18 47
TITI ROCK MINET	Mr GAY Thierry (Ambérieu-en-Bugey)	04 74 34 53 30
CURIEUX DE NATURE	Mr COQ Fabrice (Priay)	04 74 35 65 43
LE CERCLE DE LA MARIA	Mr GROSGURIN Jacky (Jujurieux)	04 74 96 98 93
FOLYPHONIE	Mr ARZALIER Christian (Ambérieu-en-Bugey)	04 74 38 15 60
LA PETANQUE DES BORDS DE L'AIN	Mr LECOINTRE Alain (Chatillon-la-Palud)	06 87 37 07 88
GYMNASTIQUE DE PRIAY	Mr VARLINE Jean-Claude (Priay)	04 74 35 45 37
L'ATELIER	Mme BIELSKA Catherine (Priay)	(après 18h) 04 37 61 11 62
MT SPORT	Mr ROBY Alain (Priay)	04 74 34 06 31
VIVE LES ARTISTES ASSOCIATION	Mr POULET-GEORGES Gilles (Priay)	04 74 39 27 26

Recensement complémentaire de la population

Devant le nombre important de constructions nouvelles sur la Commune, un recensement complémentaire a été effectué en octobre 2005. L'I.N.S.E.E. a communiqué les chiffres de la population : 1 352 habitants (1 170 en 1999).

Bonne Année



Carte déchetterie

A partir du 1^{er} janvier 2006, une carte d'accès à la déchetterie d'Ambérieu-en-Bugey est obligatoire. Si vous n'en avez pas encore fait la demande, merci de venir vous renseigner à la mairie.

A l'honneur

Nathalie Arquès

Le samedi 26 mars 2005, Nathalie Arquès (Priaysienne du hameau de Bellegarde) a participé, à Paris, aux Championnats Nationaux de Kung-Fu Wushu et a remporté le 1er prix en Armes Longues Forme Traditionnelle dans la catégorie Senior Femme.

Le Kung-Fu Wushu regroupe les Arts Martiaux Chinois Externes, aussi bien traditionnels que modernes. La partie technique se présente sous la forme d'enchaînements de mouvements (Taolu). Il existe des Taolu à mains nues et d'autres, avec armes : armes courtes (épée, sabre, couteaux...), armes longues (bâton, lance, hallebarde...), armes diverses (éventail, chaîne...).

Lors des compétitions, le pratiquant doit présenter un Taolu dans une limite de temps (entre 1mn10 et 1mn20) et une limite d'espace représenté par le tapis de pratique (8m sur 14m).

Depuis 5 ans, Nathalie Arquès étudie le Kung-Fu sur Lyon, auprès d'un Grand Maître Chinois, Maître Sun Gen Fa, de renommée internationale, entraîneur national de l'équipe française de Wushu. Elle pratique en parallèle (depuis 6 ans) le Tai Ji Quan (Tai Chi Chuan), qu'elle enseigne depuis la dernière rentrée scolaire. Elle participe aussi aux compétitions de cette discipline.



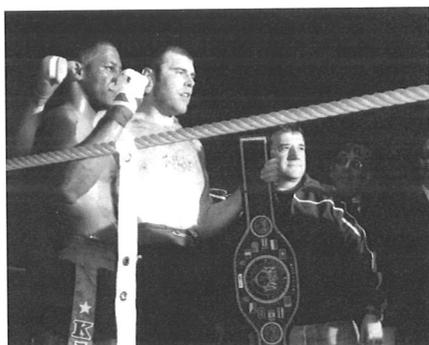
Nicolas Comtet

Le 23 avril 2005, les rues et les maisons de Priay ont été, pour la plupart d'entre elles, désertées.

En effet, les Priaysiens se sont retrouvés en grand nombre au gymnase de la Croix Blanche à Bourg-en-Bresse, pour encourager et soutenir l'un de nos jeunes concitoyens, Nicolas Comtet, qui disputait le Championnat d'Europe de Full Contact. Le combat en 10 reprises l'a opposé à un vieux routier des rings, Simon Dore, tenant du titre et adversaire redoutable. Mais la jeunesse et les qualités sportives de Nicolas Comtet ont eu raison de son adversaire et au coup de gong final, Nicolas Comtet était sacré Champion d'Europe.

Merci Nicolas pour tes qualités sportives et humaines. Nous te renouvelons nos félicitations.

Nicolas nous donne rendez-vous pour le championnat du monde le samedi 22 avril 2006 à Bourg-en-Bresse.



Michel Thomasson

Michel Thomasson, agriculteur bien connu sur notre Commune, ne se contente pas de faire prospérer sa ferme et son élevage porcin du Colombet.

Très impliqué depuis de longues années dans la vie du village et dans la vie citoyenne, il fut Président du Sou des Ecoles, de la Cantine Scolaire et du Comité des Fêtes de Priay. Il a été aussi Conseiller Municipal de 1983 à 1995. Il est actuellement responsable d'un syndicat agricole, administrateur de la M.S.A., membre de la Chambre d'Agriculture et président d'un groupement d'éleveurs de porcs (il a été à plusieurs reprises récompensé par "le Cochon d'Or" pour la qualité de sa production et de son exploitation).

Son dynamisme, ses qualités professionnelles, son dévouement viennent d'être justement récompensés par le Ministre de l'Agriculture. Par arrêté du 15 juillet 2005, Monsieur le Ministre, Dominique Bussereau lui a conféré le Grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Nous vous adressons, Monsieur Thomasson, toutes nos félicitations.



A l'honneur

L'Ancien et le Nouveau...

Le 22 juillet 2005 est une date que l'on n'oubliera pas dans la famille Favier. En effet, ce jour là, l'ancien (qu'il me pardonne cette appellation) Jean-Louis Favier a, non seulement fêté son anniversaire, mais il a été admis, selon la formule consacrée, à faire valoir ses droits à la retraite.

C'est avec une grande émotion qu'il a, après 33 ans 6 mois et 22 jours de service et de dévouement passés au C.P.I. de Priay, laissé le commandement et transmis le flambeau au nouveau : son fils Hervé. Nous le remercions pour toutes ces années passées au service de tous. Son professionnalisme est un exemple pour les autres mais nous ne sommes pas inquiets : Hervé a été bien "éduqué". Il saura continuer le travail accompli par son père.

Merci Jean-Louis pour toutes ces années de bénévolat et bonne retraite !...



La salle des fêtes de Priay vue de Villette

Avant 1940, pour nous, les enfants de Villette, Priay faisait figure de petite ville, avec sa grand'Rue – presque une avenue – bordée de jolis acacias, ses larges trottoirs pourvus par les propriétaires riverains de bancs accueillants aux bavardages et aux rencontres entre voisins et promeneurs, car la circulation était alors très modérée, et nous avions tout loisir d'admirer les vitrines des magasins, et de nous arrêter sur la place ombragée de platanes où l'été, l'animation régnait autour des jeux de boules.

Et sur cette place, près de la fontaine chantée par la poétesse locale, Jeanne Nicollet, se dressait depuis 1937 la salle des Fêtes, monument envié (je n'ose écrire jalosé) par les communes voisines. D'une architecture qui paraissait alors très moderne – et ne plaisait d'ailleurs pas à tous – elle connaissait une belle activité. A intervalles réguliers, nous venions, en voisins (à pied ou à bicyclette !), applaudir acteurs, chanteurs, musiciens, tous amateurs bien sûr, dont j'ai gardé le souvenir car ils m'introduisaient dans un monde insoupçonné jusqu'alors. Ah ! les tyroliennes du boulanger Alphonse Arpin, ses duos avec Marius Vial, et Maurice Giroud coiffé du canotier, comme Maurice Chevalier, chantant "J'ai la rate qui s'dilate" tandis qu'André Vial moquait "les coiffeurs pour dames" (ces dames qui s'étaient fait couper les cheveux) ; les jeunes filles en robe longue susurrant des romances, ou bien, vêtues de crinolines, dansant un ballet que je jugeais sublime... Je revois Suzanne Carre au piano, au bas de la scène, j'entends encore les monologues de Ferdinand Belin (et les autres), les sketches de la "troupe" de garçons et filles qui se produisaient après maintes répétitions ardues.

Il me faudrait des pages et des pages pour évoquer les magnifiques bals masqués, et faire défiler (sans les oublier) tous celles et ceux, dont beaucoup ont disparu, qui ont apporté leur concours à ces "séances récréatives", soit sur scène, soit dans les coulisses, car il ne faut pas oublier le travail des organisateurs, des "costumières", des instituteurs et de leurs élèves lors des fêtes des écoles, de la société musicale, et de toutes les associations qui se mobilisaient pour ces occasions.

Oui, enfants d'aujourd'hui, la Télé, c'est bien, mais les fêtes de mon enfance à la salle des fêtes de Priay, c'était encore bien mieux !!

Une priaysienne venue "d'à côté" en 1951...

Priay «rétro»

En 1851, on appelait les habitants les " Piaillards " (1 097 h). De nos jours ce sont les " Priaysiens " (1 352 h). Les anciens de Priay liront donc avec intérêt ces quelques lignes, et les nouveaux découvriront la vie de Priay bien avant 1935 (780 h).

Laissons place aux souvenirs et pardonnez-moi quelques lacunes involontaires.

Les exploitations agricoles tenaient une place très importante avec de nombreux commerçants et artisans ; jugez plutôt : notaire, docteur, sage-femme, restaurants, boulangeries, épicerie, boucherie, cafés, tonneliers, coiffeur, cordonniers, couturières, tailleurs, photographe, tuileries, maréchal-ferrant, modistes, maçons, plâtriers, charron, menuisiers, quincaillier, service de cars, fabrique de sabots...

La voiture automobile n'avait pas encore pignon sur rue. Seuls quelques heureux propriétaires en avaient une pour leur travail (notaire, docteur, hôtel, tuilerie et commerçants livreurs).

L'activité se déroulait donc en circuit fermé, avec pourtant l'échappatoire vers les marchés voisins, (lundi à Chalamont, mercredi à Bourg, samedi à Pont d'Ain) ; pour ce faire, les services des cars "Mermand" assuraient ces déplacements. Quelques cultivateurs se rendaient aux foires et marchés avec leurs propres calèches à chevaux. Le cheval était le principal moyen de déplacement. Donc, Priay travaille beaucoup car les temps sont durs. Pourtant il faut bien prévoir un peu de loisirs. Le Poste de T.S.F. sera un progrès d'importance apprécié de tous. Les hivers sont pourtant longs et il faut se distraire. Comment ?...

Les associations existantes sont peu nombreuses : chasse, boules, sapeurs pompiers avec clique, fanfare. Une anecdote pour la fanfare : bien avant la date citée plus haut, il existait à Priay deux fanfares avec chacune son idée politique ancrée et acharnée. Ambiance explosive !...La raison viendra pourtant l'emporter un jour pour constituer la nouvelle fanfare : "Les enfants de la Côtère", société active forte de presque cinquante musiciens, dont quelques éléments de Pont d'Ain. Elle sera le phare et le lustre de toutes les associations communales. Elle entraînera et surpassera avec ferveur, joie et compétence, tous les loisirs. Il

faut reconnaître qu'à sa direction un homme généreux, dirigera toutes les activités (Monsieur Auguste Giroud, patron d'une très importante fabrique de sabots). Son "aura" remarquable fera autorité pour notre bonheur.

Voilà donc la fanfare en état de marche, véritable moteur de la Commune – concerts à Priay, les Carronnières, Pont d'Ain, etc... Parmi les morceaux choisis par l'Harmonie, "Le Calife de Bagdad" était un des sommets.

Les répétitions dans l'ancienne salle des fêtes étaient toujours un moment convivial. Le cercle était formé ; au centre, le chef et aussi l'indispensable "dopage" de l'époque : un décalitre de vin de pays généreusement apporté par un musicien, atmosphère sympathique entre les morceaux repris et repris... et "pinard" réconfortant.

Bonheur discret d'un devoir studieux, aux pauses, les farces ne manquaient pas : mon père frottant quelques embouchures avec du piment... et quelques boules de naphthaline glissées dans des papiers de bonbons... Bonjour les dégâts... Détente... Rires... Cette société apportait aussi beaucoup de générosité par ses diverses manifestations : bal masqué annuel avec affluence record, sans oublier les chants et les sketches comiques... La société musicale sera de toutes les manifestations : 14 juillet, 11 novembre, Sainte Cécile (avec banquet) en défilant dans les rues de Priay, bannière au vent, auréolée de nombreuses médailles de récompense. (Monsieur Sage possède un film relatif à la grande rue) ; elle sera aussi des deux retraites aux flambeaux (14 juillet, 15 août) et animera avec quelques jeunes l'orchestre du bal populaire sur la place au 15 août. Poussière et flonflons..., à discrétion.

Dans cette ambiance festive, quelques traditions étaient bien respectées : le



PREMIÈRE PARTIE

Marche Tricolore Pas Redoublé	FANFARE
Le Temps des Cerises Romance	M. VIAL
Le Camelot Monologue	F. BELIN
Piroulirouli Chanson	Mlle VIAL
Pour les Civils Chanson Comique	A. VIAL
Les Vieux Priseurs Duo	MM. ARPIN et VIAL
Chant Indou Fantaisie pour Saxo et Piano	Mlle CARRE et M. CHANEL
Derrière les Volets Chanson	Mlle JACOTET

Un Mariage à Londres

Pièce en 1 Acte

Mlles VIAL et GIROUD
MM. VIAL, MATHIEU, CHAMBARD et GIROUD

HANS, le Joueur de Flûte Fantaisie FANFARE

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

Les Flos du Danube Valse	FANFARE
L'Angélus de la Mer Romance	J. MARÉCHAL
Le Bégayeur Monologue	F. BELIN
La Chanson de Vilya Chanson	Mlle POCHON

La GÉNISSE à DURAPIAT

Pièce en 1 Acte

MM. DUVERGER, FAVELLET et COCHE

Sur la Terre et sur l'Onde Fantaisie pour Piano	Mlle CARRE
Ah ! Les Noces Chanson Comique	M. GIROUD
L'Etoile du Berger Tyrolienne	A. ARPIN

La Mascarade de Versailles

DUO et MENUET par 8 Demoiselles

Salut à Roye Allegro FANFARE

Le Piano sera tenu par Mlle Suzanne CARRE

A 20 H. **GRAND BAL** (ENTRÉE GRATUITE POUR LES MEMBRES HONORAIRES)

1^{er} janvier, aubade en premier chez Monsieur le Maire avec morceau de musique et réception gustative à l'intérieur.

Ce programme se continuait chez les deux vices-présidents et le chef de musique. Mon grand-père étant un des "vices" avait droit à cette marque de respect. Je me souviens de l'impressionnante corbeille de bugnes... et du Cerdon !

Puis bien entendu, les vœux musicaux terminés laissaient place à une dislocation dans les "estaminets" du centre du village. Les musiciens étaient très gais... leurs lèvres, douloureuses par les multiples exécutions, les assoiffaient sans doute un peu.

Alors en fin de journée, des échos de "dièses" et de "bémols" s'échappaient dispersés dans une cacophonie joyeuse.

Pour récompenser tous ces membres actifs, la société organisera des voyages toujours bien accueillis : Marseille, carnaval de Nice, etc... véritables expéditions !!

Chaque hiver, une ou deux fois par semaine, des cours de solfège étaient organisés avec un musicien instructeur. Je me souviens de Monsieur Francisque Poncet nous présentant à un concours de Saint Jean le Vieux. J'ai encore mon diplôme de 2^{ème} prix avec piston et 10 francs ! tout a disparu bien sûr... l'instrument et les 10 francs.

Les années passeront avec hélas la guerre de 39-40, pour voir apparaître après 1945 la naissance de nouvelles sociétés et l'implantation de nouvelles entreprises.

La fanfare s'éteindra discrètement quelques années plus tard avec l'arrivée de la télévision, porteuse de loisirs à domicile, mais détruisant une partie de la cordialité... !

Dans les années 70 apparaîtra un comité des fêtes, qui par son rayonnement et sa ténacité sera le nouveau soleil de Priay.

René Santhonnax

Un peu d'histoire

Grandes et petites histoires des écoles de Priay

C'est en 1826 qu'est installée la première école de Priay, école libre avec pensionnat, tenue par les sœurs de la communauté de St-Joseph.

Cette école était située en face de la boulangerie actuelle, dans un bâtiment donné par la famille de la Bâtie au "conseil de fabrique" (l'équivalent du conseil paroissial d'aujourd'hui), qui le confia aux sœurs. Ces dames étaient très polyvalentes puisqu'elles s'occupaient aussi bien des soins à domicile, d'un élevage de vers à soie que de l'enseignement...

Pour répondre à cette installation "officielle" de l'école religieuse, une école publique est ouverte en septembre 1842 près de l'église. Cependant l'école, pas encore gratuite, reste un lieu d'instruction pour les plus fortunés. En 1868, le Conseil Municipal, vu les bons résultats de l'école libre, demande que des sœurs de la communauté de St-Joseph deviennent institutrices communales !

Donc, nous avons à Priay, comme dans beaucoup de communes en France, une situation étrange : deux écoles, dont une avec pensionnat, et des religieuses enseignant des deux côtés ! Ce qui n'allait pas sans poser problème. Aussi, en janvier 1877, le maire de l'époque, poussé par une partie de la population, sans doute pas très catholique... jugea-t-il de son devoir d'alerter l'Inspecteur d'Académie à propos d'une situation devenue intolérable.

En 1881, le Conseil Municipal décide la construction d'une école publique mixte aux Carronnières (peuplées alors de 400 habitants). Cette école abritera 25 garçons, 34 filles et une seule institutrice !

En 1887 est construite une école publique sur la place de Priay, école dite de garçons.

Avec les lois de Jules Ferry, on pourrait croire que les problèmes dus à la cohabitation seraient résolus. Ce n'était pas vrai pour Priay puisqu'en août 1887 le Conseil créa une école enfantine pour les deux sexes (de 2 à 6 ans) ceci pour "établir une concurrence à l'école des sœurs de St-Joseph et assurer le

recrutement de l'école publique communale compromis par l'école libre".

Longtemps encore, on croiera à Priay des enfants séparés par les deux écoles mais les charges étant devenues trop lourdes pour l'école libre, la Commune racheta le bâtiment de la fabrique pour y installer l'école de filles.

L'histoire de l'école ne se termine pas ainsi. En effet, le Conseil actuel doit résoudre à nouveau un problème de locaux pour héberger les jeunes Priaysiens de plus en plus nombreux.

DÉPARTEMENT
DE L'AIN.

ARRONDISSEMENT

CANTON

de la lettre à laquelle
on répond.

OBJET :

Priay, le 10 janvier 1877.

Le Maire de la Commune de Priay (ain)
A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
à Besançon (ain)

Monsieur l'Inspecteur,

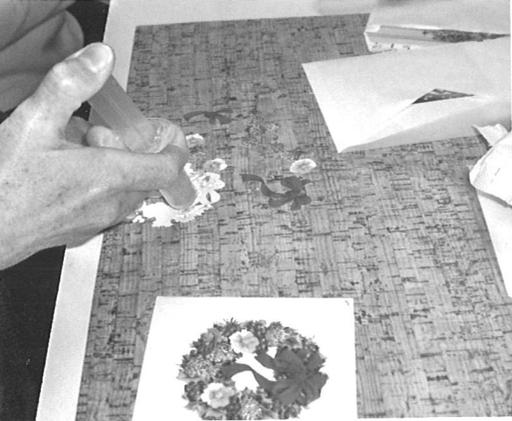
J'ai l'honneur de vous informer que la situation faite à l'école communale des filles de Priay n'est plus tolérable, et de vous prier de vouloir bien y mettre un terme.

Voici, Monsieur l'Inspecteur, ce qui se passe. Des Religieuses qui doivent tenir l'école catholique, et celles qui dirigent l'école libre et le pensionnat vivent et habitent toujours en commun dans le local mis à leur disposition par le Conseil de Fabrique, ce qui présente de nombreux et de graves inconvénients, et le Conseil municipal s'opposera toujours, de toutes ses forces, contre cette vie en commun qui amènera forcément la désertion complète de l'école catholique au profit de l'école libre, et pour arriver à ce résultat, ces Dames emploient des moyens qui ne sont pas qualifiés.

Elles menacent les enfants qui fréquentent l'école catholique, et leur précèdent qu'elles n'y apprendront rien, tandis qu'il n'en serait point ainsi, si elles allaient à l'autre école. Elles leur promettent des pièces de conge, des promesses et même en

l'absence, elles vont jusqu'à dire qu'à l'école communale, il n'y a que des pauvres, et tout cela se passe en classe.

Il est facile à comprendre que pour de semblables promesses, les enfants sollicitent leurs parents pour quitter l'école catholique.



Un nouveau club à Priay

Après quelques mois de réflexion, le club "L'atelier" a vu le jour le 14 janvier 2004 et au fil des semaines il a doublé ses effectifs. Actuellement 14 personnes se retrouvent le mercredi de 18h00 à 20h00 et/ou le vendredi de 19h00 à 21h00 pour réaliser, dans une ambiance conviviale, des travaux manuels tels que : le 3d (tableaux en relief), l'encadrement, le collage de serviettes et autres ...

Les horaires sont aménagés pour permettre aux personnes travaillant, de participer à un atelier créatif.

Certains Priaysiens ont pu apprécier les réalisations du club lors du Forum des Associations le 3 septembre 2005 dans notre village.

Si vous avez l'âme créative, envie de passer un agréable moment, ou si vous voulez tout simplement essayer de nouveaux travaux manuels, rejoignez-nous. Le club se situe au dessus de la bibliothèque de Priay. Pour tous renseignements, appelez le 04.37.61.11.62.

Je profite de cet encart pour remercier la municipalité pour l'écoute dont elle fait preuve et pour les aides matérielles.

La présidente, Catherine Bielska

Vive les Artistes

A sa création en 94, Vive les Artistes association essayait de promouvoir les Artistes du Spectacle, mais aussi peintres, sculpteurs, plasticiens.

Par la suite, son activité s'est recentrée sur l'enseignement des Arts du Cirque, sous forme d'ateliers ou stages. Intervenant depuis plusieurs années sur toute l'agglomération lyonnaise pour des MJC, Centres de Loisirs, Ecoles et Mairies, nous avons transféré notre siège social sur la Commune de Priay courant 2005.

Et depuis novembre, nous proposons aux enfants de Priay et des communes environnantes, de venir s'initier aux Arts du Cirque : pour les enfants de 6 à 10 ans, le mardi de 17h à 18h30, à la Salle des Fêtes de Priay.

Activité d'Eveil par excellence, les Arts du Cirque développent chez l'enfant : la concentration, l'écoute, la persévérance, la coordination, la confiance en soi, l'imagination, le contrôle de son corps, mais aussi le respect des autres dans un espace précis. Enseignés de manière ludique, sans esprit de compétition, ils permettent à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

Un petit spectacle devrait aboutir, suivant le désir et le choix des enfants.

Nous devrions aussi pouvoir proposer des stages pendant les vacances scolaires.

Soucieux du manque d'activités pour les ados, nous avons en projet de créer une activité autour du Cirque, interactive avec d'autres (danse, musique,...) et de participer à des événements ciblés, parades, festivals...

Avec la création d'un poste de coordinateur sur la Communauté de Communes, et le soutien de la Mairie, les choses devraient bouger.

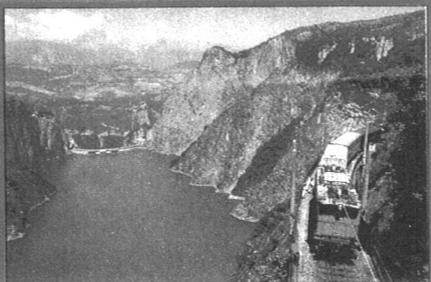
Contact :

VIVE LES ARTISTES association
Gilles Poulet-Georges
210 Chemin du Ménil
01160 Priay
Tél. 04 74 39 27 26



Amicale des Retraités

CHEMIN DE FER DE LA MURE



Les membres de l'Amicale des Retraités, tout en se félicitant de la bonne santé du club, lancent un appel en direction des "jeunes retraités", pour le renouveau de l'association.

Ceux qui viennent de cesser leurs activités professionnelles, débordent de projets et repoussent avec raison la perspective de la vieillesse ; ils n'ont donc pas envie de s'enfermer au sein d'un club... Cependant, quelques nouvelles figures apparaissent lors de certaines manifestations : sorties, goûters d'anniversaires, repas annuel, poule au riz, etc... et constatent que l'ambiance est chaleureuse et bon enfant !

Le voyage d'une journée, au mois de Juin, a été une réussite : le petit train de La Mure avec visite de la mine était intéressant. Un bon déjeuner a été servi à midi, ensuite, visite du parc du Château de Vizille. Le soir, au retour, une halte conviviale a réuni les participants pour un solide casse-croûte. Merci aux personnes qui ont apporté des gâteaux faits " maison ". Dans le car régna une bonne ambiance avec chansons et blagues !

Nous invitons également les personnes intéressées par les jeux (tarot, belote, scrabble) à venir le jeudi après-midi dans la salle de réunions de la Mairie. Elles seront les bienvenues !!

Les personnes malades, âgées ou isolées ne sont pas oubliées.

Les membres du bureau ont été en partie renouvelés ; un grand merci aux sortants qui ont accompli un bon travail durant de longues années.

Le Bureau

Yvonne REY, *Présidente* ; Roger MERLE, *Trésorier*; Lucien HORTE, *Trésorier-adjoint* ; Simone HORTE, *Secrétaire* ; Lucienne BELIN, *Secrétaire-adjointe*.

Chemin pédestre à thèmes



Trois nouveaux circuits ont vu le jour dans chaque commune de la communauté, une boucle dans chacun des villages a été réalisée :

- Pour Priay : le circuit bleu " Les Hauts de Priay " de 10,5 km qui peut se faire dans les deux sens, emprunte des portions du 1er circuit (à l'Ombre des Châteaux), passe au hameau du Biez, enjambe le point culminant de Priay " le Mas Cares ", traverse le hameau des Barrières, puis celui des Senoncières et revient par le jeu de boules. Ce circuit vous propose divers points de vue sur le Bugey et la Plaine de l'Ain ; entre bois et hameaux, vous découvrirez tout le charme de Priay.

- Pour Varambon : le circuit bleu " Chemin de la Côte " de 5,2 km, vous fera découvrir une vue sur le Bugey, les lûnes, la rivière et les vignes. Ensuite le parcours de santé remis en valeur avec des panneaux

directionnels et des panneaux d'information à chaque atelier vous permettra de vous exercer aux agrès.

- A Pont d'Ain : Avec le circuit bleu "Tour du Mont Olivet" de 10,5 km, vous pourrez découvrir la chapelle de la Catherinette, son moulin, son canal ainsi que ses divers quartiers chargés d'histoires pittoresques puis le Mont Olivet.

Sur tous ces circuits, vous trouverez lutrins, tables d'orientations, totems. Un nouveau Topo guide sera disponible début 2006 et vous donnera toutes les informations sur les 41 km de circuits.

Tout ceci a été réalisé par la commission touristique de la Communauté de Communes.

Nous vous souhaitons de bonnes randonnées en 2006 sur nos sentiers.

Bibliothèque

A l'ère d'Internet, des jeux-vidéos, des cybercafés ou autres moyens de communications et distractions, le livre reste une valeur sûre et permet à tous, petits et grands, de rêver, de se cultiver, de se distraire, sans faire appel à des moyens techniques sophistiqués et sans se déplacer.

Le livre, compagnon fidèle de tous les instants, peut nous suivre partout et nous apporter plaisir ou réconfort.

Aussi, n'hésitez pas à pousser la porte du 350 Grande Rue de la Côtère. Les bénévoles de la Bibliothèque de Priay vous y accueillent le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h et vous proposent un large éventail d'albums, de BD, de romans, documentaires, encyclopédies, etc.

La cotisation annuelle reste inchangée :

- 4 euros pour les enfants,
- 6 euros pour les adultes.

Le mercredi 21 décembre 2005 à 20 heures, une soirée animée par les chanteurs du groupe Amical Récital et par des conteuses du Tréqui a été organisée à l'église de Priay par la Bibliothèque. Ce fut une soirée de qualité appréciée par tous les spectateurs présents.

Merci aux chanteurs, aux conteuses et au public. Retenez dès à présent la soirée du samedi 21 octobre 2006 pour un autre concert.

A bientôt !

MT Sport

Le sport automobile est notre passion. Nous le pratiquons depuis longtemps et avons voulu être enfin indépendants : c'est pourquoi nous avons créé le MT Sport, notre écurie à nous : M comme Muriel (Roby) et T comme Thierry (Zucconi).

Nous évoluons principalement en rallye au volant d'une 205 XS équipée d'un moteur 1360 cm³ développant environ 160 ch. Je (Muriel) pilote, Thierry annonce les notes.

Rien ne nous a été épargné cette année : cardan cassé, moteur noyé dans une coulée d'eau, touchette... On peut quand même dire que la saison est satisfaisante. Nous obtenons une belle 5^{ème} place, sur 24, au Rallye des Vignes de

Régnié, et surtout, j'obtiens deux victoires de cylindrée en slalom et une lors de la Course de Côte de Bettant.

L'objectif 2006 était jusqu'à présent de nous qualifier pour la finale de la coupe de France des slaloms à Bourg, mais une nouvelle réglementation vient nous barrer la route. Nous allons donc nous concentrer sur le rallye. Notre vœu pour l'année prochaine : gagner à domicile, gagner au Rallye National Ain Jura.

Don du Sang

Nous vivons malheureusement dans un monde où la maladie, les catastrophes naturelles, les accidents apportent leur lot de souffrances et nécessitent très souvent des dons d'organes ou de sang.

Ces dons sont une démarche très personnelle, mais, grâce à eux, des vies peuvent être sauvées, la recherche médicale peut avancer.

A Priay, malgré l'augmentation substantielle de la population, le nombre de donneurs n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Aussi, nous vous lançons un appel. Vous pouvez, malheureusement, un jour, être receveur.

Devenez donneur, venez vous joindre à nous.

Pour l'année 2006, les collectes de sang sont prévues les :

- Mercredi 1^{er} mars 2006
- Mercredi 24 mai 2006
- Mercredi 23 août 2006
- Mercredi 20 décembre 2006
de 7h30 à 9h30 – Place Laurent Ferrand.

Une collation est offerte à chacun à l'issue de la collecte.

Venez nombreux – Merci.





La Chorale Folyphonie

Pour les 55 choristes de Folyphonie, l'année 2004-2005 a été variée et enrichissante, tant par les chants, les différentes manifestations que par la convivialité qui règne au sein du groupe.

En octobre 2004, participation au Forum des Associations de la Communauté de Communes Pont d'Ain-Priay-Varambon, avec réalisation d'un stand de présentation de la chorale et animation musicale en fin de journée.

Plusieurs choristes ont suivi le stage de chant de Christophe Duhamel à Montalieu en octobre 2004, puis celui de Gex en Janvier 2005 consacré à Boby Lapointe.

En mars, concert de solidarité pour l'association "Enfants du Monde", avec la Chorale du Bugey d'Ambérieu, dans l'église de Saint-Denis.

A Saint-Rambert, le 2 avril, la chorale a chanté au profit de la restauration de l'orgue et a redonné ce concert le 9 à Priay. Pour ces deux soirées, l'organiste Michel Jacquot a accompagné Folyphonie pour une messe brève de Gounod et des chants variés et a présenté des pièces pour orgue.

Le 4 juin, Folyphonie et Folyphonie Junior associées à un groupe breton (chants et danses traditionnels avec costumes de différentes régions de la Bretagne) ont présenté à Priay leur concert de fin d'année.

C'est déjà la fin de l'année avec fin juin la participation au mariage à Saint-Denis de la fille du

Président puis début juillet un pique-nique sur le terrain de camping de Priay, au bord de l'eau.

La rentrée s'est effectuée fin août afin de préparer le Forum des Associations qui avait lieu cette année à Priay début septembre. Les répétitions continuent tous les lundis à Priay dans la salle de la Mairie de 20h30 à 22h30 pour les adultes, les mercredis à 18h pour les juniors dans le même local.

De nouveaux choristes – surtout des hommes – seront toujours les bienvenus.

Dans les dates importantes à venir : une journée de travail le 11 décembre avec le formateur en musique, Christophe Duhamel, pour mettre en place quelques chants ; un concert de solidarité au profit des Orphelins des Sapeurs-Pompiers, encore avec la Chorale du Bugey, le vendredi 24 mars 2006, salle des fêtes de Pont-d'Ain.

Enfin, le concert annuel à Priay se déroulera le 20 mai 2006 - sous réserve de disponibilité de la salle - avec un groupe invité.

Contact pour tout renseignement - possibilité de participer à des fêtes publiques ou privées - le président, Christian Arzalier tél. 04 74 38 15 60.

Huitième rencontre de Bulet

Dans notre charmant village, il existe une petite rue où les habitants ont pris l'engagement de se réunir chaque année le dernier samedi du mois d'août, d'inviter des amis, de la famille, de voter une responsabilité à vie à un Bulétois ou à une Bulétoise.

A l'occasion de cette huitième réunion de Bulet le 27 août 2005, nous nous sommes retrouvés une soixantaine sous un chapiteau monté dans le clos de Madame et Monsieur Santhonnax, qu'ils en soient remerciés. Après les discours de bienvenue de notre Président à vie, Pierre Pinard, et devant la fontaine Bulet qui coulait cette année grâce à une petite astuce d'un habitant, René Santhonnax a été fait vice-président à vie avec charge de préparer les discours de notre Président et d'organiser les cocktails de Bulet. Quand on connaît René et ses talents, aucun doute sur la pérennité de bien vivre à Bulet.

Vers les 13 heures et après avoir admiré les photos relatant la vie de René ainsi que les rencontres des habitants de Bulet aux manifestations précédentes, nous nous sommes dirigés sous un pommier à la ramure exceptionnelle



où était dressée une table apéritive avec sangria, biscuits et gâteaux salés. La cordialité, les blagues s'éternisant, il a fallu toute l'autorité du Président et de son adjoint pour faire passer à table tout ce monde, le méchoui commençant à prendre des couleurs alléchantes.

Après différentes salades composées, cakes aux olives, saucissons briochés etc... ont suivi le mouton farci aux légumes du jardin et accompagné de flageolets puis le fromage blanc ou plateau ; des tartes succulentes ont clôturé ce repas vers les 17 heures.

Pour la première fois, la pétanque s'est transformée en parties de cartes, le temps ayant décidé de devenir particulièrement humide mais ne nous plaignons pas, pour cause, après des parties très durement disputées, les compétiteurs se sont partagés les lots " queues, oreilles, pieds et museaux de porc " ; je vous laisse deviner les anecdotes qui accompagnèrent chaque remise de prix.

Aux alentours de 20 heures et après avoir passé une petite laine, nous nous sommes retrouvés autour de la table pour terminer le peu de restes mais agrémentés de saucisses et merguez afin de satisfaire les plus grands appétits.

L'occasion m'est donnée de suggérer à chaque rue, quartier, lotissement d'organiser des rassemblements festifs.

Bonne année 2006.

La Rue de Bulet

2 minutes,
je cherche le brouillon

Quel charabia!



La Gaule priaysienne

Une année bien remplie pour la Gaule Priaysienne

Comme les vins bien nés qui prennent du nez et de la bouche en vieillissant en milieu favorable, la Gaule vieillit à son avantage, la preuve : le succès des manifestations et le nombre croissant des pêcheurs qui fréquentent le plan d'eau communal.

Retraçons très sommairement notre année halieutique.

La première manifestation est notre traditionnel concours de belote coïncée de la Saint Valentin où 58 équipes se sont affrontées, cartes en main. Lors de ce concours richement doté, toutes les équipes ont été récompensées. Deux priaysiennes ont damé le pion à ces Messieurs avec un premier prix pour Madame Claude Santhonnax et Madame Michelle Depardon : deux jambons frais de 11 kilos chacun ainsi qu'un petit porcelet offert aimablement par Monsieur Michel Thomasson. Au rayon de la chance, on peut souligner que Madame Paulette Edouard a remporté le VTT mis en loterie.

La semaine suivante, la société a réalisé un empoissonnement de qualité et de quantité. Grâce à l'observation des prises des pêcheurs et sur les conseils d'un pisciculteur : 270 kilos de carpes, 40 kilos de tanches, 600 kilos de gardons et 100 kilos de divers blancs soit au total 1 010 kilos furent déversés, le tout transporté par les véhicules des bénévoles et grâce au matériel acquis. Il est à noter que brochets et perches sont en quantité suffisante, leurs rôles de réguler et assainir en font, en somme, des prédateurs au rôle important dans cet écosystème.

Cet hiver, nous avons déversé régulièrement maïs, blé, et pain sec afin que les poissons soient dans un état sanitaire irréprochable pour satisfaire les pêcheurs dès l'ouverture à la pêche.

Le samedi 5 mars, sous une neige tombant à gros flocons, trente pêcheurs ont courageusement bravé les éléments : vin chaud et casse-croûte ont donné du tonus à ces pêcheurs téméraires ; anecdotes et blagues ont remplacé les gesticulations halieutiques.

Jeudi de l'Ascension, malgré le temps maussade, une centaine de pêcheurs ont tenté leur chance pour capturer les trois cents kilos de truites de plus d'un kilo chacune, qui avaient été déversés la veille pour la préparation du safari. Très peu de captures ; les poissons se sont montrés très peu mordeurs au grand dam des organisateurs et des pêcheurs qui restèrent perplexes devant le spectacle des truites qui tournoyaient devant les lignes. Les pêcheurs ont compris notre embarras et les jours suivants nombreux sont ceux qui vinrent capturer leurs trois truites autorisées par jour par le règlement. Renseignement pris auprès des pisciculteurs, les truites de plus du kilo demandent un temps d'adaptation bien supérieur aux truites de poids beaucoup plus modeste. Vers les douze heures, une centaine de repas ont été servis aux safariens et les amateurs de jambon au madère ont apprécié ce mets délicat.

L'après-midi, organisation d'un concours de pétanque où vingt cinq doublettes se sont affrontées en trois manches. C'est une doublette de St-Denis-en-Bugey qui a remporté le challenge de la Boulangerie de la Côtière. Toutes les équipes ont été récompensées en matériel de pêche, coupe, outillage et bouteille de pétillant.

Mi-mai, nous avons mis à disposition de l'ADAPEI de l'Ain le plan d'eau ainsi que des bancs, des tables et des parasols. Une vingtaine d'adultes se sont affrontés, boules de pétanque ou cannes



Carpe de 32 livres pêchée et remise à l'eau par Richard Stohr

en main. Cette rencontre faite de gentillesse nous a particulièrement enchantés ; la journée sera à reconduire.

Dimanche cinq juin, journée de pêche gratuite et pique-nique avec repas tiré du sac ; succès mitigé malgré le beau temps ; une vingtaine de familles ont découvert le cadre du plan d'eau communal : tables, bancs et parasols étaient mis à disposition avec possibilité de barbecue. A notre avis, des vocations sont nées.

Les trois et quatre juillet, 24 heures de pêche non-stop : dix neuf équipes de trois pêcheurs se sont affrontées en trois manches de huit heures. Au final, à la première et à la deuxième place, deux équipes de seniors habitués des concours, à la troisième place, nous trouvons avec grand plaisir une équipe de jeunes de Priay et Château-Gaillard, équipe composée de Messieurs Da Rocha, Day et Saliard.

Nous félicitons de leur participation et de leur courage les jeunes Stéphane Bielska, Jérôme Manet, Mathias Ethievant, Jérôme, Christophe et Sylvain L'Herbette qui n'ont pas hésité à affronter des pêcheurs chevronnés. Toutes les équipes ont été récompensées par des bons d'achat de matériel de pêche de 30 à 140€ grâce à la généreuse donation du magasin de pêche d'Ambérieu-en-Bugey. Au niveau du bilan halieutique, peu de concours peuvent "s'enorgueillir" d'une telle quantité de captures, captures remises à l'eau à l'exception des nuisibles : 4 184 poissons de moins du kilo, 80 poissons de plus du kilo pour un poids total de 393 kilos. Il est à noter le nombre important de casses suite à un empoisonnement de 700 kilos de carpes une semaine auparavant.

Juillet, mois calme pour les bénévoles qui, canne dans une main et casse-croûte dans l'autre, se sont affrontés autour du plan d'eau. Comme tous les pêcheurs, le soir, chacun est le meilleur grâce aux prises "exceptionnelles" mais n'est-ce pas là la vraie valeur du bénévolat, l'amitié de se rencontrer.

Quinze août chargé pour la Gaule Priaysienne, la semaine précédant la vogue, dans la bonne humeur, cinq plus très jeunes "clin d'œil auprès des vrais jeunes" ont posé les guirlandes dans la grande rue de Priay ainsi que sur les

façades des commerçants, guirlandes déposées dès la vogue terminée. Du côté des animations : concours de pétanque le dimanche 14 juillet, 28 doublettes se sont affrontées malgré la pluie intermittente. Les gagnants furent une équipe de Ars-sur-Formans. Ce concours très bien doté grâce aux commerçants de Priay, a permis à toutes les équipes de choisir leurs lots par rapport au classement.

Lundi quinze, pêche à la truite sur la place et à cette occasion les truites se sont montrées "mordeuses". Les organisateurs ont dû faire face à des enfants qui voulaient, sur le conseil des parents, pêcher la plus grosse ; il est vrai que certaines truites dépassaient largement le kilo. Quel plaisir de voir la joie et la fierté de ces petits devant leur ligne où gigotait leur prise !

Le quatre septembre, en participation avec les anciens marins d'Ambérieu-en-Bugey, journée maquettisme naval : une soixantaine de bateaux ont été exposés ; une vingtaine ont navigué sous une chaleur écrasante. Un classement a départagé les exposants navigants qui ont remporté des coupes. L'ensemble des exposants est reparti avec chacun une bonne bouteille, concluant cette journée où spectateurs et amateurs de maquettes ont apprécié la qualité de l'exposition.

Côté bilan de la pêche, ce sont 110 cartes à l'année, 380 cartes à la journée vendues, sans compter les cartes offertes lors de loteries aux moins de 12 ans. Ce bilan, très satisfaisant, est le résultat de l'engagement journalier des bénévoles : garderie, nettoyage, empoisonnement, travaux divers, n'ayons pas peur de l'écrire !

Les pêcheurs des communes environnantes apprécient la propreté, la tranquillité et le nombre de prises. Aucun doute, nous sommes dans la bonne voie ; côté manifestations, notons une très bonne participation des compétiteurs qui mémorisent d'une année sur l'autre les différentes dates de nos concours.

Que deviendraient Priay, ses commerces, notre vie, sans les associations, sans la possibilité de se divertir, ou tout simplement sans avoir la possibilité de se rencontrer.

Nous souhaitons à tous les Priaysiens et Priaysiennes nos meilleurs vœux halieutiques 2006.

La Gaule Priaysienne

Le Sou des Ecoles se renforce

Après le changement du bureau dans son intégralité, l'année 2004-2005 restera pour le Sou des Ecoles de Priay, une année pleinement réussie.

En effet, ayant rassemblé une douzaine de membres actifs, nos manifestations ont permis de récolter les fonds nécessaires pour le financement d'une multitude d'activités scolaires (sorties USEP, divers spectacles, sorties pédagogiques, cadeaux de Noël...).

J'en profiterai pour préciser que le Sou des Ecoles a une très grande importance pour la vie de notre école, car, sans notre association, nos enfants ne pourraient plus faire de sorties, ne pourraient plus bénéficier de spectacles ou de toutes les activités réalisées actuellement. La seule solution serait alors de demander le financement des sorties aux parents, engendrant automatiquement une dépense conséquente et une diminution des activités. C'est pour cela que nous souhaiterions une plus grande mobilisation des parents, car nous constatons une forte absence des familles lors de nos manifestations.

L'année 2005-2006 sera certainement pour le Sou des Ecoles une année de grandes satisfactions. L'arrivée de cinq nouveaux membres dans l'association permet ainsi de renforcer notre équipe où la motivation et la convivialité sont les facteurs principaux de la réussite de nos actions.

Concernant nos manifestations, nous réalisons notre traditionnelle choucroute au mois de novembre, la vente d'huîtres pour les fêtes de fin d'année, un repas dansant début mars, une vente de fleurs pour la fête des mères ; la fête de fin d'année et d'autres manifestations viendront se greffer au cours de l'année scolaire.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes (trop nombreuses pour toutes les nommer) qui nous aident dans l'organisation et le déroulement de nos manifestations, et en vous souhaitant à toutes et à tous une heureuse année 2006.

Le président, Mr Coll

Gymnastique volontaire

4.3.2.1... Notre deuxième saison a démarré le mardi 13 septembre 2005 et nous comptons actuellement une trentaine d'inscrits.

Le succès du loto organisé le 20 mars 2005 nous permet de vous proposer cette saison 2 cours par semaine. Ils sont mixtes et animés par Marie-France. Ils ont lieu les :

Mardi de 19h40 à 20h40 et le jeudi de 18h à 19h à la salle des fêtes de Priay.

Vous avez envie de bouger, de vous dépenser, en musique et dans la bonne humeur, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous, un accueil sympa vous sera réservé (un essai gratuit est possible).

Un loto devrait être organisé au printemps prochain.



Le bureau se compose ainsi :

Président : Romuald Coll

Vice-président : Alexandra COLL

Trésorière : Myriam Gitzhoffer

Secrétaire : Jean-Paul Moulin

Secrétaire adjointe : Elisabeth Boistier



Président : Jean-Claude Varline
04 74 35 45 37

Secrétaire : Christiane Macke
04 74 35 64 25

Trésorier : Gérard Macke

L'école

L'école publique de Priay compte cette année un effectif de 164 élèves, soit 9 de plus que l'an dernier. Une importante arrivée de jeunes enfants de trois ans est venue grossir les rangs, ainsi que de nombreuses nouvelles familles. La répartition des classes se fait ainsi :

- 31 Petites et Moyennes sections de maternelle chez Mme Marty.
- 30 Moyennes et Grandes sections de maternelle chez Mme Goiffon.
- 23 Grandes sections de Maternelle et CP chez M. Greffe.
- 29 CE1 chez M. Dufau, nouvellement arrivé et nommé à titre provisoire.
- 28 CE2 et CMI chez M. Duroux.
- 23 CM2 chez Mme Levêque et M. Collet, à mi-temps.

Pour compléter cet effectif, M. Gonnard travaille deux après-midi par semaine pour assurer la décharge du directeur. Les enfants de maternelle bénéficient également de la présence de deux A.S.E.M., Mme Chaléard, essentiellement dans la classe des plus petits, et Mme Moissonnier, nouvellement arrivée, qui officie chaque matin dans l'autre classe de maternelle. Signalons la présence tout au long de l'année de nombreuses stagiaires qui viennent enrichir l'encadrement et apporter une aide précieuse.

Un accompagnement scolaire a été mis en place par la Communauté de Communes depuis l'an dernier. Celui-ci permet aux élèves présentant quelques difficultés de bénéficier de l'aide de quelques bénévoles deux fois par semaine dans la salle de la bibliothèque municipale.

Les élèves peuvent également bénéficier d'un accueil matin et soir, d'un restaurant scolaire qui sert chaque jour près de 70 repas cuisinés sur place, ainsi que d'un service de car pour transporter les nombreux enfants venant des hameaux de Bellegarde et des Carronières.

Une coopérative scolaire, alimentée essentiellement par la vente des photos de classe et d'articles fabriqués par les enfants pour Noël, permet l'achat d'équipements en matériel informatique, sportif et audiovisuel.

En plus des enseignements traditionnels dans chaque classe, on peut citer :

- Des rencontres de sport, dans le cadre de l'USEP, pour les quatre classes de primaire, soit environ cent enfants. Au programme cette année, une course d'endurance, de la gymnastique rythmique et sportive, de la lutte, des jeux traditionnels (jeux d'autrefois), un sport collectif (rugby ou hand-ball) et enfin une course d'orientation.

- Des cours de musique chaque lundi et mardi, avec cette année l'arrivée d'une intervenante diplômée embauchée par la Communauté de Communes, Mlle Ferriol. Celle-ci propose aux enfants de tous âges des activités d'une grande qualité de chant, de danse et d'écoute musicale, ainsi que la découverte d'horizons musicaux différents et variés.



- Des activités de sciences expérimentales avec du matériel mis à disposition soit par l'école, soit par le centre de ressource de l'Inspection Départementale à Ambérieu. Les enfants émettent des hypothèses, manipulent, comparent et tirent des conclusions. Au programme cette année, l'étude des leviers, des aimants, des liquides, des "choses" qui poussent.

- La découverte de la littérature enfantine, en plus des activités d'apprentissage de la lecture. Le but de cette activité est de permettre à chaque élève de découvrir la littérature enfantine et de la comprendre dans toutes ses nuances. Pour cela, il faut plusieurs séries de livres. L'école en achète chaque année et se met en réseau avec les autres écoles du secteur pour partager le matériel. On peut également emprunter quelques séries au centre de ressources d'Ambérieu.

- La pratique du jardinage pour les enfants de maternelle, dans un petit jardin potager couvert au printemps de fleurs, de tomates, de tournesols et autres plantes.

- Un spectacle de marionnettes pour les plus jeunes avec la Compagnie des Trois Chardons.

- D'autres spectacles pour les fêtes de Noël et de Carnaval.

- Une fête de fin d'année avec une kermesse et un repas champêtre.

- Des sorties scolaires à la ferme, à la campagne ou en visite au centre-ville à Bourg-en-Bresse. D'autres encore au théâtre et au musée à Lyon, au cinéma à Ambérieu.

Football Club de Priay

Le Football Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2006 et vous donne rendez-vous le 26 février 2006 au stade Henri Estève pour la reprise du championnat.



Suite à notre assemblée générale, le bureau suivant a été composé :

- Jean-Louis Garros, *président*
- Christian Anglerand, *vice-président*
- Jérôme Anglerand, *trésorier*
- Sébastien Faivre, *secrétaire*
- Annie Garros, *responsable buvette*
- Christian Bucaille, *arbitre*.

Pour l'année 2005/2006, le club est constitué d'une équipe "seniors" de 28 licenciés qui évolue cette année en 2^{ème} division ; les entraînements sont assurés tous les mercredis et vendredis de 19h à 21h par Dave Andronnet et Christian Anglerand avec en suppléant Stéphane Razurel et Michaël Fabbi. Cette équipe, après la montée en catégorie supérieure la saison dernière, espère le maintien pour l'année en cours.

Elle compte sur votre soutien le dimanche, à partir de 15h, au stade Henri Estève.

Nous remercions Mr Daniel Guillermin, le bar "Chez Marco" et le garage "Priay Auto Service" pour leurs dons faits à notre club.

Un nouveau prêtre au secteur paroissial

Pendant 5 ans, le père Freiss, curé du secteur de Tossiat a eu la lourde charge d'administrer provisoirement le secteur paroissial de Pont d'Ain dont Priay fait partie.

En septembre, il a été nommé à Villars-les-Dombes et remplacé pour le secteur de Pont d'Ain par le père Bruno Diangadio-Bingo, natif de l'ex Congo Belge. Le père Bruno vient de fêter ses 25 ans de prêtrise ; il est désormais curé du nouveau secteur paroissial de Pont d'Ain et Saint-Martin-du-Mont, le père Métral ayant fait valoir ses droits à la retraite. Qu'il soit le bienvenu.



Il est assisté du père Gilbert Mayela, pendant le week-end, ce dernier terminant ses études de théologie en faculté.

Toutes informations utiles quant aux horaires et jours des messes à l'église de Priay sont affichées aux deux portes.

On peut joindre le père Bruno au 04.74.39.02.55, le père Mayela au 04.74.39.02.55 ou la salle paroissiale de Pont d'Ain (121, rue Louise de Savoie) au 04.74.39.03.65



Yoga Club de la Côtière

Le Club de Yoga existe déjà depuis 20 ans !

La fidélité et l'assiduité de ses adhérents font qu'un petit groupe de yogi s'améliore au fil du temps.

L'association remplit son rôle en toute indépendance, mais elle est reliée au Y.O.D. (Yoga, Ouverture, Discipline) du secteur (regroupant Ambérieu, Meximieux, Villebois, Briord, Chazey, Priay, Jujurieux).

Les cours sont donnés par Joël Bonniau, lequel a une bonne expérience d'éducation physique et de psycho-motricité et qui approfondit sa pratique grâce aux stages, avec un retour aux sources : le yoga fut pratiqué à la base en Inde.

Lors de l'Assemblée Générale, le 27 septembre 2005, le bureau du yoga a été renouvelé :

- Jeune Présidente, Melle Déborah Ponsard
- Membres d'honneur, Mmes Claude Santhonnax et Geneviève Bouvard.
- Trésorière : Mme Annie Janton
- Secrétaire : Mme Denise Besson.

Le yoga permet d'accéder à une perception juste, à la vigilance, source de paix intérieure.

Toute personne ne doit pas se contenter d'une attitude passive, mais posséder une certaine technique accompagnée d'une prise de conscience personnelle. La méditation est aussi importante.

Ce n'est pas une fin en soi : c'est tendre à une Libération, un Eveil, une cessation de la souffrance (divers maux, tensions physiques, fatigues). De là, ressort une meilleure compréhension, d'où découle l'épanouissement de l'individu, avec un essentiel d'éducation à l'autonomie et une reconnaissance du besoin de l'autre.

Une bibliothèque est mise à la disposition de ses membres, (sujet qui a rapport au développement de l'homme et à de multiples connaissances : psychologie, sociologie...)

Les personnes désireuses de connaître cet enseignement, peuvent assister à un ou deux cours gratuits. Les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 19h45, place Laurent Ferrand à la salle de réunions.

Pour tous renseignements, contacter le 04.74.38.64.06.

"Ce qui n'est pas partagé, est perdu" J. B.

"L'équilibre psychologique, la santé corporelle, l'ouverture de la conscience vers des perceptions affinées, moins troublées exigent un effort, une ascèse, une discipline, un enseignement. C'est donc toute la vie quotidienne qui devra se transformer" J.C. Casalegno

Le Cercle de la Maria

A visiter le site de notre association
<http://cercledelamaria.free.fr>

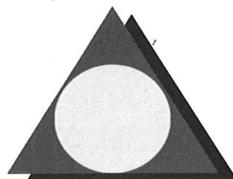
Composition du bureau

Président : Jacky Grosгурin
Trésorier : Gérard Soquet
Secrétaire : Jean-Luc Couchoux

Comment mieux faire que de partager des activités pour atteindre le but de notre association "la consolidation et la pérennisation des liens créés autour de la place de Priay" ? ... si vous vous sentez des affinités avec nous, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Un petit mail à l'adresse suivante :
cercledelamaria@free.fr

9/O A. Jossierand



Club Atout Cœur

Le club Atout Cœur est un lieu de détente entre amis.

Aussi tous ceux qui ont du temps libre et qui aiment les jeux, seront les bienvenus pour une petite somme de 15€. Le club fonctionne lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 heures à 18 heures, salle de réunions ; la coinche ou le scrabble pour les dames sont au menu.

Si vous voulez vous changer les idées, venez nous rejoindre.

Marcel Julien

Foyer rural des Rives de l'Ain



L'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain propose de nombreuses activités aux habitants des Communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud.

Nous remercions la Commune de Priay pour le local mis gracieusement à notre disposition.

Composition du Bureau

Président : Michel GRANDGEORGE

Vice-Présidents : Corinne COMETTI,
Sébastien THUOT

Trésorière : Jeannine ROCHE

Trésorière-Adjointe : Françoise THOMAS

Secrétaire : Marcellin COMETTI

Secrétaire-Adjoint : Laurent TERVILLE

Tennis

2 courts extérieurs éclairés à Villette-sur-Ain.

Renseignements : Laurent TERVILLE
Tél. 04 74 37 61 11 26



Peinture sur bois

Stages mensuels le mercredi ou le samedi de 9h à 17h

Renseignements : Solange DEHAY
Tél. 04 74 39 00 86



Aquariophilie

Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI
Tél. 04 74 35 41 04

Tennis de table

Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI
Tél. 04 74 35 41 04

A T C (Artisanat Tradition Création)

Vannerie

Renseignements : André CHAPUIS
Tél. 04 74 21 13 31

Four à pain

Renseignements : Michel GRANDGEORGE
Tél. 04 74 35 48 06

OK Country

Renseignements : Yvan DILOS
Tél. 04 74 34 65 04



Bibliothèque

Mairie de Villette-sur-Ain
mardi de 17h30 à 18h30
sauf vacances scolaires

Renseignements :
Annie DOMINGUEZ
Tél. 04 74 35 49 13



Gymnastique

Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Lundi de 8h45 à 9h45 ou 9h45 à 10h45

Mardi de 18h30 à 19h30 ou 19h30 à 20h30

Renseignements : Marinette BLANCHET
Tél. 04 74 35 62 42





La cantine scolaire

"La grande bouffe..."

Fourchettes affûtées, serviettes déployées, lorsque les enfants de Priay passent à table, en dignes descendants de Brillat Savarin, ils ont une réputation à tenir...A l'heure du repas, l'équipe de la cantine ne laisse donc rien au hasard. Chaque jour de la

semaine, les casseroles sont savamment huilées et les cocottes prennent place sur les fourneaux. A leurs doux ronflements, on comprend tout de suite qu'il y en a sous le couvercle... Marie Delavalle, cuisinière en chef et Cathy Legalle, son bras droit, s'affairent avec des gestes précis. Chacune connaît sa mission. Déjà devant les stands, Sylvie, Jacqueline et Dominique ont pris position. Ça y est, les voilà ! Maintenant l'heure n'est plus à la réflexion, imaginez un peu : un flux de plus de 70 enfants, la bouche grande ouverte et l'estomac dans les talons.



Un record absolu cette année pour la cantine de Priay ! A peine assis, les enfants ont leur serviette ficelée autour du cou. Le premier plat arrive, aux cris et aux rires, succède en général un étrange silence juste perturbé par les quelques cliquetis métalliques d'une mécanique bien réglée...

Voici le récit d'un jour presque comme les autres à la cantine de Priay : l'une des rares où l'on cuisine encore sur place, à l'ancienne, et sans fléchir, malgré un effectif qui ne cesse de s'accroître. Cette année, Cathy Legalle est donc venue en cuisine renforcer l'équipe en place, victime du succès de ses prestations. A la tête de l'association, Christelle Berrier vient de succéder à Nathalie Convert qui ne désarme pas pour autant, et assure toujours la vice-présidence. Quelques nouveaux parents sont aussi, fort heureusement, venus prêter main forte pour constituer un solide réseau de bénévoles.

C'est grâce à eux tous, que la cantine de Priay existe aujourd'hui...

C. Berrier

Présentation du nouveau bureau de la cantine de Priay :

*Présidente : Christelle Berrier
Vice-présidente : Nathalie Convert
Trésorier : Fabrice Coq
Trésorière-adjointe : Béatrice Chinaglia
Secrétaire : Sylvie Chazeaud
Secrétaire-adjointe : Maria Simao*



Autres membres du Conseil d'Administration : Mmes Valérie Venzal, Sylvie Jacquiod, Bernadette Bernard, Christine Morelle, Nathalie Arrambourg.

Association des jeunes Sapeurs-Pompiers

Solidarité, dévouement et courage, est la devise d'un sapeur-pompier.

Président d'honneur : Jean-Louis Favier
Président délégué : Jean-Philippe Favier
Vice-président : Hervé Favier
Secrétaire général : Roger Lacour
Secrétaire adjointe : Nathalie L'Herbette

Trésorière générale : Joëlle Bersier
Trésorière adjointe : Dominique Mollard
Assesseurs : Patrick Martel, Fabrice L'Herbette,
Jacques Gaillard, Catherine Bielska.



Cette année encore, l'Association a accueilli de nouveaux adhérents (dont 5 filles). Nous comptons actuellement 24 Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Tous les mercredis à l'entraînement, nos JSP apprennent le métier de Sapeur-Pompier.

Pour cela, leur entraîneur Jean-Philippe Favier les initie aux sports, tels que la vitesse, l'endurance, le saut en hauteur, le lancer de poids, etc...

Puis Jean-Louis Favier, Hervé Favier et Fabrice L'Herbette prennent la relève pour leur enseigner les techniques de secours et la prévention des risques.

Durant l'année, des cross sont organisés dans le département. Cette saison encore, les JSP de Priay se sont vu remettre de nombreuses médailles, grâce à leurs belles performances.

La finale départementale a eu lieu à Pont de Veyle où 3 JSP se sont qualifiés pour la finale régionale à Marcy-l'étoile dans le Rhône.

Il y a également eu au mois de mai, les épreuves athlétiques et le parcours sportif à Bourg en Bresse ; là aussi nos jeunes se sont distingués avec de nombreux podiums.

Félicitations à Christophe et Jérôme L'Herbette, Stéphane Bielska et Lisiane Tissot, pour leur réussite au brevet national de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Cette journée de brevet national est très chargée pour les candidats : le matin, épreuves sportives, et l'après-midi, épreuves techniques.

Cet examen représente le fruit de nombreuses années de travail passées dans la section.

Cette année, l'association organise le cross d'entraînement au hameau de Bellegarde **le dimanche 22 janvier 2006 à partir de 9h00...**

A cette occasion, venez nombreux encourager nos jeunes pour cette matinée sportive.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé Favier (chef de corps), Jean-Philippe Favier (président délégué), Jean-Louis Favier (président d'honneur) et Roger Lacour (secrétaire général).

Jean-Philippe Favier

Les Sapeurs-Pompiers

Le C.P.I. de PRIAY est rattaché au Centre de secours de PONT D'AIN et fait partie du groupement sud de notre département.

A ce jour, l'effectif est de 14 personnes dont une femme : 2 sous-officiers,
1 caporal chef,
1 caporal,
7 premières classes,
3 deuxièmes classes.

5 d'entre nous ont la double appartenance, Centre de secours et Centre de secours principal de rattachement.

Au cours de l'année, nous avons recruté deux nouveaux sapeurs-pompiers issus de section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.) : Jérôme Mairet et Yoann Archeny.

Nous espérons que d'autres suivront le même chemin quand leur tour viendra !

Notre section de J.S.P. est la réserve de notre C.P.I. pour les années à venir.

L'Amicale et la Commune ont financé divers achats de matériel et d'habillement pour le C.P.I.

En juillet dernier, notre Chef de Corps, Jean-Louis Favier, a dû prendre sa retraite. Ce n'est pas sans émotion qu'il m'a laissé sa place le 22 juillet 2005. De nombreux invités ont suivi cette cérémonie et assisté à cet échange de drapeaux.

Je le remercie pour tout ce qu'il a fait pour le développement de notre C.P.I. et pour l'engagement personnel, dont il a fait preuve durant toutes ces années. Je remercie aussi notre Directeur Départemental et le Président de l'Union Départementale qui nous ont fait l'honneur de leur présence ainsi que toutes les personnes qui étaient avec nous ce jour-là.

C'est avec plaisir que j'ai pris sa place, mais je compte sur lui pour me guider dans mes nouvelles fonctions.

En 2006, nous prévoyons de remplacer notre FPT (fourgon, pompe tonne) ; c'est une grosse dépense mais qui devient indispensable, si nous voulons intervenir dans de bonnes conditions.

Tout au long de l'année, nous faisons des formations, des manœuvres, des recyclages ce qui représentent beaucoup d'investissement pour tous les sapeurs-pompiers, à l'heure où le bénévolat est de moins en moins présent. Je les félicite pour leur dévouement.

Je remercie Monsieur le Maire, ainsi que le Conseil Municipal pour l'aide et la confiance qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Si, après avoir lu cet exposé, vous souhaitez rejoindre le corps ou la section de J.S.P., n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Chef de Corps ou de Monsieur le Maire, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2006.

Le Chef de Corps, Hervé Favier



Pendant l'année 2005, nous avons été sollicités pour diverses interventions :

- 29 secours à victimes,
- 5 feux,
- 2 inondations,
- 2 divers,
- 6 destructions d'insectes,

soit 44 interventions du 1^{er} janvier au 31 octobre 2005.



Ils nous ont quittés en 2005...

Claude Marie Boucaud

Il avait connu trois siècles. On le pensait éternel, mais Claude Marie Boucaud, né le 12 août 1895 nous a quittés le 17 mai 2005. Il allait avoir 110 ans.

Un des derniers poilus de la Grande

Guerre de 14-18, blessé deux fois lors de la bataille de la Somme puis de la Marne, il avait, jusqu'à sa retraite en 1946, fait carrière comme mécanicien à la S.N.C.F.

Retiré à Bellegarde, il vivait seul depuis son veuvage en 1971. Très entouré par son fils, sa belle-fille, son petit-fils et ses voisins, "pépé" Boucaud était un homme d'une grande bonté, d'un grand humanisme. Il aimait être entouré, participait à toutes les cérémonies. Sa bravoure pendant le combat avait été justement récompensée par de nombreuses décorations. Il fut reçu à l'Élysée, au Sénat et à l'Arc de Triomphe par le Président de la République, Jacques Chirac, le 11 novembre 2002.

Mémoire vivante, il racontait volontiers la guerre et sa vie, lors de rencontres avec les jeunes des écoles et des collèges.

Victime d'une fracture du fémur, il a passé les derniers mois de sa vie à la maison de retraite de Lagnieu. Malgré les soins qui lui étaient prodigués, il souffrait de ne plus pouvoir communiquer et s'est éteint le 17 mai. Un hommage très émouvant lui a été rendu lors de ses funérailles le 21 mai 2005.

"Pépé Boucaud", vous étiez notre mémoire. Nous vous garderons longtemps dans nos pensées.

Né le 3 avril 1947 à Bourg-en-Bresse, Jean-Paul Comtet nous a quittés le 18 février 2005.

Arrivé très jeune à Priay, aux Carronnières, il fréquenta l'école de ce hameau puis aida aux travaux de la ferme. Il travailla ensuite aux Etablissements Gandillet puis à la Tuilerie. Installé en 1984 comme artisan plombier-zingueur au village, il devint en 1988 agent technique qualifié à la Commune.

Son habileté et son savoir-faire ont été des atouts précieux pour la collectivité.

Malheureusement, des problèmes de santé l'obligèrent en août 2003 à cesser son activité professionnelle. Nul ne s'attendait cependant à une fin aussi rapide et brutale. Elle nous a tous douloureusement marqués.

Jean-Paul était un "personnage" à Priay et nous chercherons encore longtemps sa silhouette familière dans les rues du village.

Claudius Maurand

Né le 18 août 1946 à Priay, Claudius Maurand nous a quittés le 6 avril 2005.

Engagé chez les Pompiers comme pupille depuis 1959, il avait gravi tous les échelons et devint Sapeur-Pompier Volontaire le 1^{er} janvier 1963. Il fut nommé Adjudant-Chef en 1974. Il fut aussi président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pendant 23 ans et il créa la section des jeunes sapeurs-pompiers.

Employé aux établissements Alliod dès son retour du service militaire, il y effectua toute sa carrière. Mais la maladie l'obligera dès 1995 à renoncer à ses activités et surtout à ses fonctions chez les pompiers, fonction pour laquelle il a tant donné.

Entouré de l'affection de son épouse, de ses enfants et petits-enfants, il lutta courageusement jusqu'au bout.

Il nous laisse le souvenir d'un homme courageux, dévoué pour lequel la solidarité et la citoyenneté n'étaient pas de vains mots.

Jean-Paul Comtet



Anciens combattants et Prisonniers de guerre

But :

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus. Transmettre la mémoire et nos témoignages.

Tristesse :

Suite au décès de nos camarades : Roger Combaz, Antoine Bursin, Jean Goulevitch, Claude Marie Boucaud, nous renouvelons toute notre sympathie aux épouses, enfants et familles.

Obsèques de notre doyen Claude Marie Boucaud :

La cérémonie d'une très haute tenue, empreinte d'une grande ferveur nous incitait au recueillement. Soixante drapeaux saluaient ce héros de la "Grande Guerre".

Activités

L'Amicale a participé à toutes les Grandes Commémorations :

- 19 mars : Commémoration par la FNACA de la fin de la Guerre d'Algérie, l'Amicale était présente avec son drapeau pour le dépôt de gerbe.
- 6 avril : Visite de la Maison des Enfants d'Izieu.
- 24 avril : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (journée souvenir de la Déportation).
- 30 avril : Assemblée Générale de l'Union Fédérale à Péronnas (notre drapeau était présent).
- 18 juin : Appel du Général de Gaulle. Dépôt de gerbe au monument aux Morts - Remise des prix à l'école de Priay.
- 14 juillet : Fête Nationale.
- 4 septembre : 61^{ème} Anniversaire de la Libération de Bourg en Bresse (déplacement avec le drapeau).
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918 (dépôt de gerbe).

6 avril, visite de la maison des Enfants d'Izieu (60 kms de Priay)



UNE TRAGEDIE JUIVE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

Une quarantaine de participants, Anciens Combattants 39/45 – Anciens Combattants d'Algérie – Mr le Maire et Madame ainsi que de nombreux Amis participèrent à ce petit voyage.

Le 6 avril 1944, quarante quatre enfants juifs, leur directeur et leurs éducateurs, réfugiés à Izieu, petit village de l'Ain, furent raflés par la gestapo de Lyon, déportés et exterminés à Auschwitz ; seule une éducatrice a survécu.

La visite permet de conserver le souvenir de ces enfants et de leurs éducateurs ; elle permet de susciter la réflexion sur la notion de crime contre l'humanité et enfin d'évoquer le rôle de la Résistance contre l'idéologie Nazie.

Après un bon déjeuner au restaurant "Le Colvert" à Murs, nous avons repris la direction de Priay et à dix huit heures, nous débarquions place Laurent Ferrand.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET L'ECOLE :

Nous avons expliqué aux enfants "pourquoi le 8 Mai et quelles conséquences pour le peuple Allemand". Une guerre est toujours compliquée, il faut l'exprimer simplement avec des termes appropriés surtout pour des enfants de CM1/CM2 qui découvrent cette période tragique de notre histoire. Le résultat de ces efforts fut positif.

En accord avec Madame Lévêque, nous avons demandé aux enfants de faire un petit exposé avec dessins sur le 8 Mai 1945.

Toutes les copies furent d'un très bon niveau. Un prix a été remis aux trois meilleures copies. Critère de sélection : chronologie des événements. Une bande dessinée fut remise à chacun des lauréats. (L'Épopée de la Première Armée Française).

Cyril Masmondet, Léo Coq, Pauline Dam furent récompensés. Tous les élèves reçurent un diplôme d'honneur.

*La Maison sera le lieu d'évocation du souvenir des enfants.
La Grange, transformée en musée, présentera les thèmes retenus par l'association.
La Magnanerie abritera un centre de documentation
et une salle audiovisuelle.*



Les Anciens Combattants remercient Monsieur le Maire pour l'aide et le dévouement qu'il apporte à la Section.

Merci également à Madame Lévêque, professeur des écoles.

Merci aux bénévoles du Fleurissement, en ornant de remarquables massifs fleuris notre Monument aux Morts, vous nous aidez à prolonger le souvenir de nos chers disparus.

Merci aux associations et amis qui nous honorent de leur présence.

Merci à la population, peu nombreuse mais fidèle qui nous accompagne lors des commémorations.

Merci à tous les jeunes qui nous accompagnent, conscients que le sacrifice de leurs aînés doit être commémoré.

Merci aux jeunes sapeurs-pompiers ; la vente des Bleuets permet d'aider les Anciens Combattants handicapés.

UN PEU D'HISTOIRE

LE SOLDAT INCONNU ET LA FLAMME SACREE SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Le deuxième anniversaire de l'Armistice de 1918 approchait. Le premier, celui de 1919, avait été célébré par des fêtes grandioses. L'année 1920, par ailleurs, marquait le cinquantième anniversaire de la troisième République.

Or, auparavant, on avait appris que les Britanniques avaient décidé, pour le 11 novembre suivant, de ramener en Angleterre le corps d'un soldat non identifié et de l'inhumer à l'abbaye de Westminster où sont enterrés les Grands du Royaume-Uni.

L'idée n'était pas nouvelle ; le mérite doit être rendu aux combattants eux-mêmes, car dès 1915, les journaux du front l'avaient émise. Elle fut reprise par la Presse et les Parlementaires.

Placer cette tombe sous la voûte triomphale revêtait une force symbolique. Tout le monde se rallia à ce symbole qui associait ainsi l'hommage au Combattant Français à l'idée de la Paix elle-même.

La décision de principe du gouvernement fut annoncée le 2 novembre ; le 6, la commission des Finances émettait un vote favorable et le 8 novembre 1920, les députés votaient la loi.

L'ARC DE TRIOMPHE

Le monument choisi pour abriter les restes glorieux semblait avoir été prévu pour une telle destination.

L'empereur Napoléon 1^{er} en avait décidé l'érection pour porter, jusqu'aux temps les plus reculés, le souvenir de la Grande Armée.



Surpassant tous les édifices de ce genre, élevés dans tous les temps, même les plus fameux de la Rome antique, l'Arc de Triomphe de l'Etoile est le plus grand qui soit au monde.

Quarante-neuf mètres de haut, quarante-cinq mètres de large et vingt-trois mètres d'épaisseur. L'arc des deux grandes façades atteint vingt mètres de haut pour une largeur de quatorze mètres.

La première pierre avait été posée le 15 août 1806, mais les travaux avaient été interrompus en 1814 à la chute de l'Empire.

En 1825, ils furent repris et ne furent achevés que sous Louis-Philippe en 1836. L'inauguration eut lieu le 29 juillet de la même année. Trois architectes avaient successivement dirigé les travaux : Calgri, Huyot et Bloquet. Parmi les groupes allégoriques qui l'ornent, il en est un particulièrement remarquable et universellement connu "Le Départ des Volontaires" de Rude, encore appelé "La Marseillaise".

Sous les arcades sont inscrits les noms de trois-cent-quatre-vingt-six généraux de la 1^{ère} République et de l'Empire et des cent-vingt-huit batailles ou faits d'armes auxquels ils ont participé.

A l'intérieur, un escalier en spirale de deux-cent-soixante-et-une marches conduit à la plate-forme ; de là, on voit rayonner les douze magnifiques avenues qui ont fait donner à ce rond-point le nom "L'Etoile". **En vérité, on ne pouvait choisir un site plus majestueux pour y élever le véritable autel de la Patrie qui allait devenir l'héroïque tombeau.**

LE CHOIX DU SOLDAT INCONNU

Tout allait se dérouler avec un caractère de grandiose simplicité. Dans tous les secteurs du Front, Flandres, Artois, Ile de France, Chemin des Dames, Champagne, Verdun, Lorraine où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers, on exhuma le corps d'un soldat reconnu comme Français, mais dont l'identité ne pouvait être établie.

Chaque dépouille fut placée dans un cercueil de chêne. Le secret devait être gardé sur les endroits où les corps avaient été déterrés. Les huit inconnus arrivèrent à quelques minutes d'intervalle à la citadelle de Verdun où devait être choisi celui qui allait être le Soldat Inconnu.

Mercredi 10 Novembre 1920, 15 heures : Tout autour, dans l'immense champ de bataille de Verdun au sol couvert de blessures, quatre-cent mille morts dormaient. Dans une galerie de la citadelle héroïque, une chapelle ardente était dressée ; les parois étaient recouvertes de drapeaux et de palmes ; des cierges fichés dans des douilles d'obus répandaient une leur rougeâtre.

L'atmosphère était poignante, huit cercueils étaient alignés, deux à

deux, entre deux haies de soldats bleu horizon au port d'arme. Accompagné de Monseigneur Giniski, évêque de Verdun, du Maire, Mr Robbin, de son Adjoint, Mr Schleiter, le Ministre, André Maginot, s'avança. A l'un des soldats du 132^{ème} Régiment d'Infanterie qui rendait les honneurs, il tendit un bouquet d'œillets rouges et blancs. L'homme, engagé volontaire, un des plus jeunes combattants du moment était Auguste Thin.

Le ministre lui exposa doucement ce qu'il devait faire. Avec une gravité émouvante, celui à qui avait échu cet honneur, fit deux fois le tour des cercueils parfaitement identiques sous leur drapeau tricolore et finalement posa son bouquet sur le sixième. Puis se redressant, se figea dans un garde-à-vous impeccable tandis que la musique du Régiment faisait résonner les voûtes sonores des accents de la Marseillaise. Le Soldat Inconnu était désigné.

Sur une prolonge d'artillerie ornée de drapeaux, le cercueil glorieux fut aussitôt emmené vers la gare et prit la route de Paris. Les sept autres corps étaient pieusement inhumés dans le cimetière militaire de Verdun du Faubourg Pavé.

LA MISE AU TOMBEAU

Ce ne fut que le 21 janvier que le Soldat inconnu put y être placé. Il fut descendu de la salle dans laquelle il reposait par huit soldats casqués. La cérémonie fut des plus simples ; elle eut lieu en présence des membres les plus éminents de la Conférence de la Paix qui se trouvaient alors à Paris, du gouvernement et des Maréchaux.

Sur le drapeau dans lequel fut enveloppée la bière, Mr Barthou, Ministre de la guerre, déposa la Croix de la Légion d'Honneur, la médaille Militaire et la Croix de guerre. Durant de longs jours, le défilé pieux de la population venant se recueillir, reprit. Sur la simple dalle, nue, on avait gravé seulement cette inscription.

*ICI REPOSE UN SOLDAT FRANCAIS
MORT POUR LA PATRIE*

La reconnaissance de la Patrie n'était pas encore satisfaite. Une touchante idée devait encore s'affirmer : "La flamme".

LA FLAMME

Au début de 1921, un sculpteur, Mr Calvet, avait émis le vœu qu'une ampoule électrique soit constamment allumée sur la dalle sacrée et le 21 juillet de la même année, un philanthrope, Mr Langlois, avait proposé au Ministre de la guerre une flamme sur un trépied qui brûlerait perpétuellement. Son offre ne fut pas retenue.

Or, dans plusieurs grandes villes de France, brillaient déjà des feux près des monuments aux Morts. Ce ne fut qu'en 1923 qu'un écrivain en parla au journal "L'intransigeant" ; le lendemain, Mr Léon Bailly écrivait un article intitulé "La Flamme du Souvenir".

La nuit, la glorieuse dépouille reste solitaire. Rien ne la garde. Nul ne veille auprès d'elle. Elle est seule comme abandonnée.

Et il proposait qu'on fit brûler en permanence une flamme "palpitante". Dès le lendemain, la presse s'enthousiasmait pour l'idée. On voulait être prêt pour le 11 Novembre suivant. On demanda aussitôt à quelques ferronniers d'adresser d'urgence des projets ; la flamme devait être libre, résister aux courants d'air très violents qui soufflent quelquefois sous l'arche.

Elle devait être assez volumineuse et haute pour être aperçue de loin, sans pour cela gêner l'aspect du monument, dénaturer la simplicité de la dalle sacrée.

Un dispositif ingénieux fut proposé : un groupement de mèches, avec métal incandescent pour le rallumage automatique en cas d'extinction, le tout protégé par une résille métallique. Ce système est contenu dans une coupe, œuvre du maître Brandt.

Elle est conçue comme une gueule de canon émergeant très légèrement au milieu d'un bouclier renversé étoilé de baïonnettes et placée à la tête de la dalle sacrée. L'inauguration eut lieu le 11 Novembre 1923 en présence d'une compagnie du 5ème Régiment d'Infanterie avec musique et drapeaux.

Ce fut André Maginot, Ministre, qui, à dix-huit heures, au moyen d'un tampon d'étoupe imbibé d'alcool et allumé au bout d'un fleuret, fit jaillir la première flamme, tandis que les troupes présentaient les armes et que la musique jouait la Marche Funèbre de Chopin.

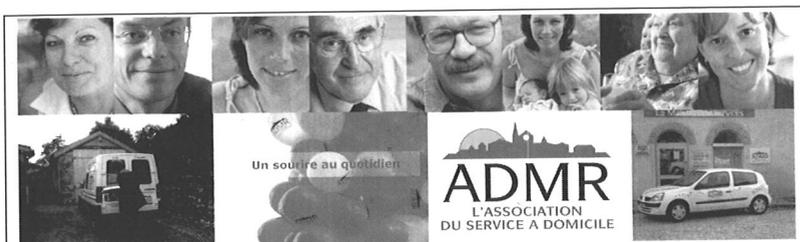
Depuis, chaque soir à la même heure (dix-huit heures), une des associations d'anciens combattants ravive le flambeau sacré, selon le vœu émis par les anciens combattants, à l'appel de l'officier Péricard, celui qui prononça le fameux "Debout les morts".

Innombrables sont les pèlerinages venus à ce mausolée du patriotisme, du sacrifice, rendre hommage à cet illustre anonyme, à tous ceux qui, dans la guerre, ont fait le don de leur vie pour la conquête de la Paix.

Ils sont venus de tous les coins de France mais aussi du Monde parce qu'un tel sacrifice dépasse toutes les frontières et symbolise un idéal.

IL N'EST PAS UN HOMME
QUI NE PUISSE S'INCLINER BIEN BAS
DEVANT CETTE CENDRE SANS NOM.

Vie sociale



Une adresse, Des services

<http://admr.org>
relais DOMI+

L'ADMR intervient depuis de nombreuses années auprès des habitants de la commune. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui emploie le personnel d'intervention.

○ **Projet de L'ADMR :**

Aider toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, en lui proposant les services adaptés à sa situation. Action solidaire fondée sur l'engagement de bénévoles de proximité animant une équipe de salariés professionnels

○ **L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles :**

pour participer à l'animation de l'association, mais aussi pour visiter les personnes aidées et les malades

La Maisons des Services
24 rue Joseph Bernier
01250 CEYZÉRIAT

✦ Services à Domicile ✦ secteur de Ceyzériat ✦

Nous intervenons principalement sur les communes de : Certines, Ceyzériat, Cize, Jasseron, Journans, Montagnat, Neuville Sur Ain, Pont D'ain, Prây, Revonnas, Saint Just, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

○ **Intervention :**

- Aide à domicile et services à la personne pour tous.
- Aide aux familles
- Garde à domicile de personnes dépendantes et d'enfants
- Aide aux aidants
- Ménage et tous travaux domestiques courants
- Service de repas chauds à domicile
- Téléassistance téléphonique avec service d'accueil convivial
- Assistance aux particuliers employeurs
- > **Possibilité de prise en charges de tout ou partie des coûts par vos organismes sociaux et caisses de retraite.**
- > **Déduction fiscale des sommes engagées jusqu'à 50%**

○ **Permanence :**

- lundi, mardi, mercredi, vendredi 14h à 17h
- Accueil téléphonique 04 74 25 04 38
- Télécopie 0 873 80 05 78 (coût appel local)

○ **Animations sur Ceyzériat :**

- Au printemps: Galettes au feu de bois en coproduction avec le Comité de Fleurissement
- À l'automne: Vente de vin doux et de gaufres lors de la fête de la Grand'Margot
- En hiver: Choucroute du Marché de Noël de Ceyzériat en coproduction avec le Comité de Fleurissement et le Comité des Fêtes

✦ Soins à Domicile ✦ ✦ Bugey-Ain Veyle-Revermont ✦

Nous intervenons spécifiquement sur les communes de : Bohas-Meyriat-Rignat, Ceyzériat, Cize, Drom, Grand Corent, Hautecourt Romanèche, Jasseron, Ramasse, Revonnas, Simandre Sur Suran, Villereversure, Montagnat, Saint Just, Boyeux Saint Jérôme, Cerdon, Challe La Montagne, Jujurieux, Labalme, Poncin, Saint Alban, Saint Jean Le Vieux, Certines, Dompierre Sur Veyle, Drullat, Journans, Neuville Sur Ain, Pont D'Ain, Prây, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

○ **Intervention :**

- Le service de soins infirmiers à domicile, sur prescriptions médicales, en coordination avec les acteurs médicaux et paramédicaux locaux
- Nous intervenons principalement auprès des personnes de plus de 60 ans, mais aussi auprès d'adultes plus jeunes, malades ou handicapés
- > **Prise en charge totale par votre caisse d'assurance maladie**

○ **Permanence :**

- jours ouvrés 14h à 17h
- Accueil téléphonique 04 74 25 05 78
- Télécopie 0 873 80 05 78 (coût appel local)



Des informations sur vos droits accessibles en permanence



Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

Téléphone 0 820 25 01 10

(0,118€ ttc par mn)

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement du courrier, demande d'une attestation de paiement).
- du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h
- pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

Internet www.ain.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un e-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir du numéro d'allocataire et du code confidentiel communiqués par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par e-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.



Vie sociale

Formalités... Consommation...

**Allo,
service public**

La première réponse
à vos questions
administratives

 **3939**

■ 0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 14 h


Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

www.service-public.fr

Emplois... Logement

**MUTUELLE
DES BORDS DE L'AIN**

 Les
**Mutuelles
de l'Ain**

- Complémentaire Santé
- Epargne - Retraite • Prévoyance

A Priay, Michèle Collombin
103, chemin des Quarts
Tél. 04 74 35 66 56

LA CROIX D'OR

Alcool Assistance

Maison de la vie Associative
Bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 23 75 03

Permanences
mercredi de 10h à 12h
vendredi de 17h à 20h

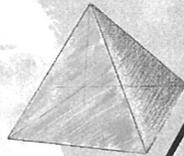
Réunion groupe entourage
le 1^{er} mardi de chaque mois
de 17h à 20h.

Maison du Peuple
Place Pierre Semard
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél. 04 74 61 57 57
ou 04 74 38 19 03

1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à 18h

*Aide et accompagnement
des personnes en difficulté avec l'alcool.
Informations à la famille.*

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

 **ADAPA**

L'aide à domicile pour tous

Depuis 1959, l'ADAPA propose à toutes personnes momentanément en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.
Plus de **800 professionnels** s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- > Service d'aide à domicile
- > Service de soins à domicile
- > Service de portage de repas
- > Service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées
- > Service mandataire d'employées de maison
- > Service de petits travaux (bricolage, jardinage...)

En collaboration avec différents partenaires :

- > Accueil familial pour personnes âgées
- > Accompagnement de fin de vie
- > Aide aux familles

- Agrément qualité
- Dégrèvement d'impôts
- Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

La responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile. N'hésitez pas à la contacter.

Martine LARRE
Résidence La Fruitière - 01450 PONCIN
Téléphone : 04 74 37 27 67 - Télécopie : 04 74 37 21 60

Permanences :

- au bureau, le mardi de 8h15 à 10h15
- Jujurieux, Mairie, le jeudi de 8h à 10h, tél. 04 74 36 82 66
- Pont d'Ain, Mairie, le mardi de 10h30 à 12h, tél. 04 74 39 18 69
- Jasseron, salle des fêtes, le jeudi de 14h à 15h30

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com

ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1959. AGRÉÉE EMPLOIS FAMILIAUX - ADHÉRENTE UNASSAD

 Unassad
le centre de vos 4 droits

Comité des Fêtes et du Fleurissement

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUELEMENT DU MATERIEL – ANNEE 2006

Les **tables**, les **bancs** et les **parasols** sont à la disposition des habitants et seulement des habitants de Priay moyennant une somme forfaitaire : de 1 à 3 tables + bancs 5€, (au-delà 10€), et gratuitement pour les associations et seulement les associations de Priay, à charge pour ceux-ci et celles-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

Habitants et associations de Priay

• CHAPITEAUX

35€ l'un (60 m²)
50€ les deux (120 m²)
65€ les trois (180 m²)
80€ les quatre (240 m²)

Associations des communes extérieures

80€ l'un
145€ les deux
190€ les trois
235€ les quatre

• CHAR PODIUM (moins de 750 kg, permis VL, surface scène : 6,10 x 3,70m)

100€ + chèque de caution 500€

300€ + chèque de caution 500€



Habitants de Priay et associations extérieures

- GAUFRIER 35€
- FRITEUSE (380) (9 kw ou 12 kw) 35€ l'une
- CHAUFFE-SAUCISSES (3 ou 4 pics) 20€ l'un
- CAFETIERES (3 de 100 tasses) 20€ l'une
- CONGELATEURS (300 l ou 450 l) 35€ l'un
- CONSERVATEURS DE BOISSONS 35€ l'un
(3 de 100 l)

* **Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.**

* Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

* Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur ainsi que tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.

* L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

Responsable des réservations et du matériel :

Le Président, Daniel Janin

portable du CFFP : 06 68 85 66 14

Le Comité des Fêtes et du Fleurissement



Promenade priaysienne

Le soleil se lève. Ses rayons neufs jouent avec la fraîcheur de l'ombre.

Une légère brise effleure ta joue et sèche la rosée.

Prend ma main. Ferme les yeux. Laisse-toi guider pour cette promenade matinale.

Je vais te raconter les fleurs de Priay.

Pour commencer, plein de parfums, connus et inconnus, vont chatouiller tes narines.

Renifle tel un jeune chiot, histoire de reconnaître les différentes senteurs.

Tu demandes des noms. Mais qu'importe, nous ne sommes pas là pour un cours de botanique.

Nous sommes là pour aimer.

Wroum !! Ici les véhicules ne sont pas tendres ni avec la vitesse ni avec les piétons.

Nous sommes sur la grande rue, à l'entrée de Priay.

Toi, imagine ce que les chauffards n'ont ni le temps ni le plaisir de voir,

Une longue ligne droite bordée de vert,

Tendre vert, que l'on a envie de caresser du bout du pied,

Vert sous le rouge sombre et le vert plus fragile des prunus,

Véritable haie d'honneur pour les visiteurs,

Haie d'honneur tâchée au pied de couleurs vives, éclatantes, brillantes,

Haie d'honneur pour que, celui qui rentre chaque soir d'un long labeur ait l'impression d'avoir changé de planète, d'être en vacances.

Au début, comme un rappel de l'âge du village, vieillard de plusieurs siècles, le mur du cimetière,

Galets de la rivière, fer forgé des supports des jardinières et du portail, géraniums rouges,

Connivence des trois éléments pour un tableau parfait,

En cheminant, tu découvriras que les taches de couleurs sont des massifs de fleurs

astucieusement agencées pour le plaisir de l'oeil et le repos de l'esprit,

Rue de l'Eglise, montée de Chalamont, route du Pont, Monument aux Morts, montée de Bellegarde...

Partout des jardinières suspendues, des massifs, des bordures, partout des fleurs à profusion,

Si nous avons de la chance, nous croiserons peut-être les magiciens de Priay, beaucoup plus sûrement Albert qui vient tous les jours,

Au local ou dans la serre, véritables berceaux printaniers de dizaines de milliers de bébés fleurs,

Ou dans les rues avec son plan pour préparer les futures plantations,

Ou encore avec sa brinde pour lutter contre les maladies,

Ou encore... Albert est un passionné qui ne ménage pas sa peine,

Albert est le responsable du fleurissement au sein du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay.

Il est entouré d'une équipe dynamique, volontaire,

Une équipe qui répond présent toutes les semaines,

Et même plusieurs jours d'affilée lors des repiquages et des grandes plantations.

Tu remercieras Albert, Claude, Nicole, Odette, Lucienne, Dany, Brigitte, Janette,

Paulette, Suzanne, Nini, Yvette, Maurice, Manuel, Benoît, Jean-Daniel, André, Marcel,

Gérard, Jeannot, René et les employés municipaux pour ce magnifique résultat réitéré chaque année.

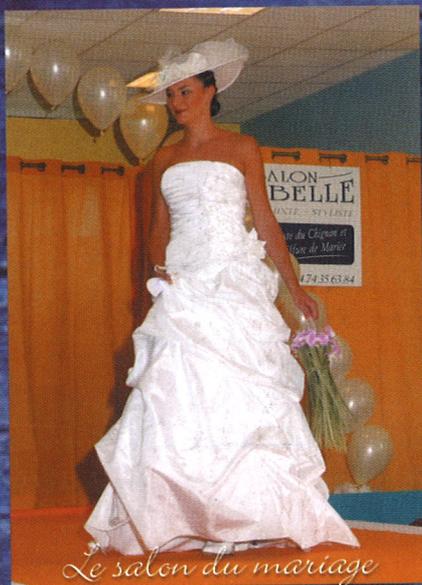
Merci à tous ceux qui nous ont quittés et qui ont fait ce qu'est aujourd'hui le fleurissement de notre village.

Merci à tous les particuliers qui contribuent au succès et à la renommée de Priay en fleurissant aussi leurs maisons.

Tu diras merci aussi à tous les membres de l'association qui, en travaillant bénévolement lors des manifestations, apportent le financement nécessaire, financement complété par la Commune.

Pour le Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay, la secrétaire, Dominique Janin.

Les événements marquants



Le salon du mariage

Le dimanche 16 octobre 2005, la salle des fêtes de Priay a connu une affluence record.

En effet, Isabelle, coiffeuse à Priay, organisait avec son savoir-faire, son talent et ses dons de créatrice, son traditionnel Salon du Mariage. L'assistance nombreuse a pu admirer les coiffures de mariée ainsi que les accessoires et vêtements présentés par des commerçants spécialisés. Ceux qui désirent une belle coiffure pour se marier (ou se remarier !) et tous les autres... ont été conquis par la qualité et la créativité de ce défilé.

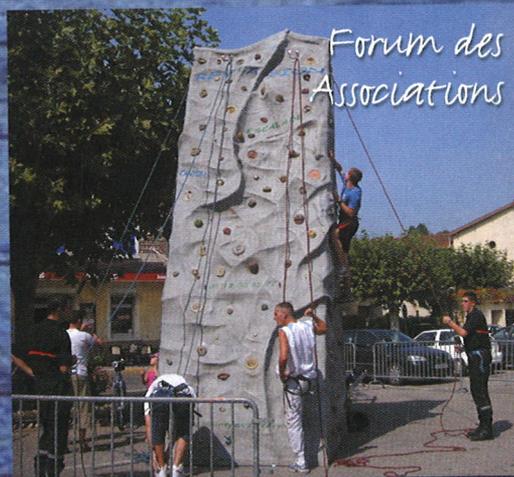
La 2^{ème} édition du Forum des Associations, organisée par la Communauté de Communes, s'est déroulée à Priay, le samedi 3 septembre dernier. Les associations ont présenté aux visiteurs du jour, toutes les possibilités d'animations, d'activités, de loisirs ou de sports qui donnent vie aux trois communes. Il est à préciser que Pont-d'Ain regroupe environ une quarantaine d'associations, Priay une vingtaine et Varambon une dizaine. Il faut féliciter et souligner l'engagement des bénévoles qui donnent sans compter de leur temps, pour faire partager, à tous, leur passion et leur savoir-faire. L'après-midi fut très vivante grâce à la participation de nombreux jeunes aux animations proposées : mur d'escalade, initiation à la danse, arts martiaux etc...

La fin de journée fut spectaculaire grâce à l'aubade donnée par l'Harmonie et le récital de Folyphonie qui ont attiré de nombreux visiteurs.

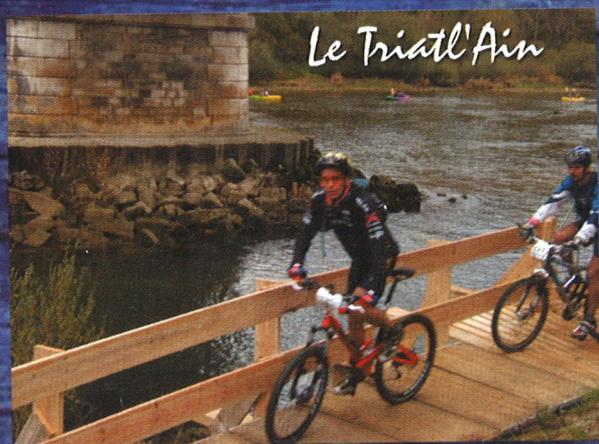
Une expérience qui encourage la Communauté de Communes à poursuivre.

Rendez-vous l'an prochain à Varambon.

E.mail : mairie.pont.d-ain@wanadoo.fr



Forum des Associations



Le Triatl'Ain

Affluence record sur le pont de Priay, comme un soir de 14 juillet, pour accueillir 1050 raiders. De grands sportifs, ont répondu présents pour retrouver cette communion unique entre endurance et nature, dans une ambiance conviviale.

Priay, lieu stratégique, voit débarquer tous les canoës aux jeux de boules. Muscles tétanisés par l'eau froide de la rivière d'Ain, les concurrents dans une foulée dite " de récupération " doivent monter ces fameuses marches qui font si mal aux jambes. Les encouragements qui jalonnent la montée et la traversée du pont de Priay font du bien au moral. Au bout du pont, une dernière difficulté attend les raiders ; ils doivent enfourcher leur VTT pour rejoindre Pont d'Ain.

En tenant fermement leur guidon, entre ornières, boue et passages techniques, ces champions se retrouvent tous au gymnase de Pont d'Ain autour d'un vin chaud bien mérité pour la remise des prix.

C'est l'équipe Montagny Sylvain et Saint Girons Thomas en 1 h 46 mn qui a remporté cette 22^{ème} édition. Le dernier concurrent a mis 4 h 6 mn. Bravo au C.K.C. de Pont d'Ain-Ambronay Club organisateur de cette belle épreuve qui fédère beaucoup de monde autour de notre belle rivière d'Ain.

Mercredi 14 décembre 2005, animation inhabituelle dans les rues de Priay, elles étaient encombrées par les véhicules de FR3.

En effet, les équipes de télévision sont venues filmer notre talentueux restaurateur Hervé Rodriguez dans son établissement connu et reconnu "La Mère Bourgeois". Les qualités professionnelles de ce chef font de ce lieu gastronomique, une enseigne enviée par nos voisins.

Ceux qui ont un événement à fêter, ou tout simplement qui sont amateurs de bonne et grande cuisine, connaissent et apprécient "La Mère Bourgeois" à Priay.



La mère Bourgeois